

COUPE ARABE 2025

LES VERTS RATENT LEUR ENTRÉE

Page 10

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8358 JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

E-commerce et grands projets au menu

Page 2

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE

UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE EN MARCHE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, en visite officielle à Alger, ont affiché une convergence politique affirmant leur volonté de hisser le partenariat algéro-biélorusse à un niveau stratégique. Les deux dirigeants ont jeté les bases d'une feuille de route ambitieuse pour 2026/2027, en mettant l'accent sur l'élargissement de la coopération économique, la coordination politique et le besoin d'approches pacifiques aux crises mondiales, notamment le conflit russo-ukrainien. Page 3



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'enjeu crucial de la préservation des sols

Page 4

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Entre acquis et besoins à satisfaire

Page 6

VACCINATION CONTRE LA POLIO

Dispositif renforcé face à l'afflux massif

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

E-commerce, télécom et grands projets au menu

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement. À l'ordre du jour, la stratégie nationale de développement du commerce électronique, les services de télécommunications électroniques par satellite et l'avancement de grands projets structurants.
C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.
D'abord, « le gouvernement a entendu une communication sur la stratégie nationale de développement du commerce électronique, laquelle s'inscrit dans le cadre de la vision de transformation numérique du pays », lit-on dans le communiqué. Et d'ajouter que cette stratégie « vise à moderniser l'écosystème commercial national et à positionner le commerce électronique comme un levier majeur de compétitivité économique et d'inclusion financière ».
Ensuite, le gouvernement a également pris connaissance d'une communication sur « les avantages » offerts par les services de télécommunications électroniques par satellite en orbite non géostationnaire, est-il noté de même source. « Ce système de télécommunications permet de réduire la facture numérique, en assurant l'accès à Internet haut débit dans les zones rurales et enclavées et de compléter les infrastructures stratégiques existantes », détaille le communiqué.
À l'issue de la réunion, dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement du programme de développement des chemins de fer, de la réalisation d'un complexe sportif dans la wilaya de Constantine, du barrage de Boukhroufa dans la wilaya d'El Tarf et du transfert d'eau Ighil Amda–Mahouane dans les wilayas de Bejaïa et Sétif, toujours selon la même source.

Khalil Aouir

SIÈGE DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Rabehi et Badaoui inspectent les travaux

LE MINISTRE, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué, en compagnie du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, une visite de terrain pour inspecter et s'enquérir des travaux de réalisation d'un hôtel et d'un nouveau siège social pour la mutuelle générale de la Sûreté nationale (MGSN) dans la commune d'Ain Benian. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya.
Lors de cette visite, effectuée mardi, en présence des cadres de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), du chef de sûreté de la wilaya d'Alger, et du Président-directeur général (PDG) du groupe Cosider, la délégation a suivi une présentation détaillée du projet qui s'étend sur une superficie totale de 41 400 m2», précise le communiqué.
Le projet comprend «la réalisation d'un hôtel d'une capacité de 80 chambres, doté des équipements nécessaires au confort, sur une superficie de plus de 9.000 m2», ainsi que «le nouveau siège de la MGSN sur une superficie de 3 000 m2».
Ce projet vise à «offrir un espace de services intégré aux membres de la Sûreté nationale, à travers des installations modernes répondant aux normes de qualité et de confort», ajoute la même source, soulignant que le nouveau siège social de la MGSN contribuera également à améliorer la prise en charge administrative et sociale et à faciliter la fourniture des services de solidarité destinés aux agents de la Sûreté nationale et à leurs familles».

S. N.

COOPÉRATION SANITAIRE ALGÉRO–BIÉLORUSSE

Création d'une commission mixte

La coopération sanitaire entre l'Algérie et la Biélorussie s'apprête à franchir un nouveau cap avec l'annonce de la création d'une commission mixte chargée d'élaborer une feuille de route opérationnelle et d'identifier les axes prioritaires, notamment dans les spécialités médicales de pointe, l'échange d'expertises et l'intégration des technologies numériques dans la prise en charge sanitaire. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère

Cette décision a été annoncée à l'occasion de la rencontre entre le ministre de la Santé algérien, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, et le ministre de la Santé de la République de Biélorussie, Alexander Khodjaev, en présence de plusieurs cadres de l'administration centrale.
La réunion s'est inscrite dans une dynamique d'intensification des relations bilatérales, portée par la volonté des dirigeants des deux pays d'élargir et de moderniser leurs échanges dans le domaine médical.
Dès l'ouverture de l'entretien, les deux parties ont procédé à une analyse détaillée de la situation des deux systèmes de santé, mettant en avant les défis communs, les évolutions en cours et les capacités susceptibles d'être mobilisées pour favoriser une coopération mutuellement bénéfique.
Elles ont également souligné la volonté d'améliorer davantage la qualité de la prise en charge des patients, en particulier dans les spécialités où la demande est croissante, annonçant ainsi la création d'une commission mixte. Cette instance, qui réunira les directeurs centraux des deux ministères de la Santé, constitue la première étape structurante de ce partenariat renouvelé. Elle aura, en outre, la mission d'examiner les opportunités de collaboration dans les secteurs de la numérisation, de la télémédecine et particulièrement de l'imagerie médicale assistée par l'intelligence artificielle. L'objectif est de permettre la généralisation de ces technologies modernes dans les wilayas éloignées et enclavées, afin de garantir un accès équitable aux services de santé, conformément aux orientations nationales en matière de justice sanitaire. Cette instance devra proposer des mécanismes concrets pour l'échange d'expertises, la formation spécialisée, le développement des technologies numériques et l'amélioration de la qualité des services de santé.


Nouveau cap.

Au cours des échanges, M. Aït Messaoudène a relevé l'importance de renforcer le partenariat dans plusieurs disciplines médicales sensibles. Il a notamment cité « la chirurgie cardiaque infantile, l'ophtalmologie, la neurologie, ainsi que l'intégration progressive de l'intelligence artificielle pour optimiser les performances du système de santé et accompagner la modernisation des hôpitaux ». Le ministre a également rappelé l'importance de soutenir la politique de santé de proximité et de développer les pôles de spécialités dans les différentes régions du pays.
Pour sa part, le ministre biélorusse s'est dit particulièrement intéressé par « l'approfondissement de la coopération dans les domaines de la gynécologie-obstétrique, de la formation médicale et de l'échange permanent d'expertises ». Il a également proposé la mise en place de réunions techniques régulières via la visioconférence, ainsi que des visites de terrain réciproques, afin de faciliter la coordination, d'évaluer les besoins et de renforcer la compréhension mutuelle des pratiques médicales. Les deux ministres ont mis en avant leur conviction que ces initiatives « ouvriront des perspectives prometteuses » pour la coopération bilatérale, permettant non seulement de renforcer le niveau de formation et de spécialisation des professionnels des deux pays, mais aussi d'améliorer significativement les performances de leurs systèmes de santé. Ils ont également souligné que cette dynamique fondée sur la complémentarité et la modernisation contribuera à instaurer un partenariat « solide, durable et mieux adapté aux exigences sanitaires contemporaines ». En clôture de la rencontre, les deux responsables ont réaffirmé leur volonté commune d'inscrire cette nouvelle orientation dans la durée, en veillant à ce que les engagements pris se traduisent rapidement sur le terrain. Selon eux, l'Algérie et la Biélorussie disposent aujourd'hui d'une base solide et d'une vision partagée pour hisser leur coopération sanitaire à un niveau supérieur, au bénéfice direct des populations des deux pays.

Sihem Bounabi

ÉDUCATION NATIONALE

20 élèves algériens en voyage pédagogique en Biélorussie

LE MINISTRE de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a reçu une invitation officielle de son homologue biélorusse, Andrei Ivanovitch Ivants, pour accueillir en Biélorussie un groupe composé de vingt élèves algériens dans le cadre d'un programme d'échange éducatif.
Cette invitation a été formulée lors d'une rencontre entre les deux responsables, avant-hier à Alger, consacrée à l'examen des perspectives de coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation, ainsi qu'à l'exploration de nouveaux axes de partenariat entre les deux pays, selon un communiqué du ministère.
Ce séjour permettra aux élèves algériens de s'imprégner de l'expérience biélorusse en matière d'organisation scolaire, et de découvrir l'environnement d'apprentissage, les programmes pédagogiques ainsi que les différentes structures éducatives du pays.
En retour, le ministre Saâdaoui a invité une délégation d'élèves biélorusses à effectuer une visite similaire en Algérie, dans le cadre d'un programme de jumelage entre établissements scolaires. Ce dispositif inclut des visites de clubs scientifiques, notamment ceux dédiés à la robotique et à l'environnement, ainsi qu'une immersion dans les écoles nationales supérieures, afin de favoriser le partage d'expériences et la consolidation de projets communs.
Au cours de l'entretien, le ministre Saâdaoui a présenté un exposé détaillé sur le fonctionnement du système éducatif national. Il a rappelé les principes fondamentaux garantis par l'Etat, à savoir un enseignement obligatoire, gratuit et démocratique, inscrit dans la politique sociale du pays.
Il a également mis en avant les efforts engagés pour développer l'enseignement technologique, intégrer les TIC et accélérer la numérisation du système éducatif, conformément aux standards internationaux, afin d'améliorer les conditions de scolarisation.
Pour sa part, le ministre biélorusse a exposé les aspects techniques et organisationnels caractérisant l'école dans son pays, notamment un dispositif continu de formation des enseignants, renouvelé tous les trois ans, des programmes de développement destinés aux enfants dès la pré-primaire, intégrés dans une stratégie éducative globale visant la qualité des apprentissages dès les premières années.
A l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de la création d'une commission de travail conjointe chargée de définir les modalités pratiques de mise en œuvre de ce partenariat. Cette structure aura pour mission d'élaborer une feuille de route visant à renforcer l'échange d'expertises et à soutenir le développement des systèmes éducatifs des deux pays.

Lynda Louifi

ALGÉRIE - BIOLORUSSIE

Tebboune et Loukachenko consolident un partenariat stratégique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, en visite officielle à Alger, ont affiché une convergence politique affirmant leur volonté de hisser le partenariat algéro-biélorusse à un niveau stratégique. Les deux dirigeants ont jeté les bases d'une feuille de route ambitieuse pour 2026/2027, en mettant l'accent sur l'élargissement de la coopération économique, la coordination politique et le besoin d'approches pacifiques aux crises mondiales, notamment le conflit russo-ukrainien.

Le président Abdelmadjid Tebboune a accueilli, hier, son homologue biélorusse Alexandre Loukachenko, en visite en Algérie. A l'issue des discussions, les deux chefs d'Etat ont fait une déclaration conjointe marquée du sceau de la volonté politique commune de renforcer les relations bilatérales. Le président Tebboune a affirmé que « cette visite exprime notre volonté commune de renforcer les relations entre les deux pays », soulignant l'importance symbolique et stratégique de cette visite. Le président Tebboune a rappelé que la rencontre intervenait « après deux étapes essentielles » dans l'histoire diplomatique des deux pays. La première coïncide avec la célébration du 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre Alger et Minsk, un jalon que le président de la République a qualifié de « motif de fierté partagée ». La seconde étape fondatrice est la tenue à Minsk de la première session de la commission gouvernementale mixte algéro-biélorusse, dont les conclusions ont été jugées prometteuses. Le président Tebboune a annoncé que la deuxième session se déroulera en Algérie « dans les semaines à venir », constituant une opportunité supplémentaire pour approfondir les échanges et étudier « les mécanismes permettant de surmonter les obstacles, notamment ceux liés à la distance géographique ».



Le président Tebboune avec Loukachenko.

UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE POUR 2026/2027

Au cours de leurs discussions, MM. Tebboune et Loukachenko ont procédé à une évaluation détaillée des progrès réalisés dans le cadre du partenariat bilatéral. Le chef de l'Etat a précisé que les deux dirigeants ont défini les « grandes lignes d'une feuille de route » couvrant l'horizon 2026/2027 et visant à structurer un partenariat multidimensionnel.

L'entretien a mis en évidence une volonté partagée d'élargir la coopération dans des secteurs clés de développement. Les deux pays ont ainsi convenu d'œuvrer à l'intensification de la collaboration dans les domaines de l'agriculture, de la santé humaine et animale, des industries mécaniques et pharmaceutiques, de l'énergie et de la recherche scientifique.

Le président Tebboune a déclaré : « Je note avec une grande satisfaction la signature d'accords de coopération qui placent nos relations sur une trajectoire prometteuse et durable », mettant en avant la stabilité des cadres institutionnels conclus entre les deux gouvernements. Le chef de l'Etat a également salué les résultats « stimulants » du forum algéro-biélorusse des hommes d'affaires, estimant que les échanges enregistrés lors de cette rencontre permettront de renforcer davantage le volume du commerce bilatéral.

CONVERGENCE DE VUES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Sur le plan international, les deux chefs d'Etat ont abordé les principaux dossiers régionaux et mondiaux. Abordant le conflit russo-ukrainien, les deux Présidents ont échangé leurs points de vue sur ses implications régionales et internationales. Le président Tebboune a indiqué que les deux parties partageaient une approche convergente, fondée sur la voie du dialogue. Les discussions ont ainsi mis en avant l'importance « de favoriser les négociations comme moyen de prévenir une escalade et d'avancer vers une solution pacifique dans le respect de la Charte des Nations unies et des principes de coopération internationale ». La coordination algéro-biélorusse sur ce dossier devrait se poursuivre, a-t-il laissé entendre, au moment où les deux pays défendent le primat du règlement diplomatique.

Concernant la cause palestinienne, le président Tebboune a réitéré avec fermeté la position constante de l'Algérie. Il a soutenu qu'« il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient sans une solution juste qui restitue au peuple palestinien ses droits légitimes, conformément à la légalité internationale, avec la création d'un Etat indépendant ayant pour capitale El-Qods ». S'agissant de la crise libyenne, le chef de l'Etat a rappelé la vision algérienne fondée sur « une solution pacifique issue du dialogue entre les Libyens eux-mêmes », l'organisation d'élections souveraines et le rejet catégorique de toute ingérence étrangère qui pourrait entraver le processus politique. Le président Tebboune est également revenu sur la question du Sahara occidental, assurant que l'Algérie demeure attachée à « une solution politique juste, conforme à la légalité internationale », garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, tout en réitérant le soutien d'Alger au travail du représentant personnel du secrétaire général des Nations unies. Il convient de noter qu'entre la signature de nouveaux accords, la mise en place d'une feuille de route stratégique, la convergence de vues sur plusieurs questions internationales et la tenue prochaine de la deuxième session de la commission mixte à Alger, la visite du président Loukachenko marque une étape déterminante dans le rapprochement entre les deux pays. Pour le président Tebboune, cette dynamique s'inscrit dans une vision globale, dans l'objectif de consolider un partenariat durable, fondé sur la confiance politique, la complémentarité économique et la concertation sur les grands enjeux géopolitiques.

Sihem Bounabi

Signature de plusieurs accords de coopération

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a supervisé, hier à Alger, conjointement avec le président de la Biélorussie, Alexandre Loukachenko, la signature d'une série d'accords et de mémorandums d'entente entrant dans le cadre du renforcement de la coopération économique notamment entre les deux pays.

Les différents accords ont été signés à l'occasion d'une cérémonie officielle qui s'inscrit dans le cadre de la visite d'État qu'effectue le président biélorusse en Algérie, précédée par la tenue d'un forum d'affaires algéro-biélorusse la veille de l'arrivée de Loukachenko à Alger. Les accords ont touché plusieurs secteurs d'activité. Dans le domaine industriel, un mémorandum d'entente a été signé entre le ministère de l'Industrie et son homologue biélorusse, tandis qu'un accord dans le secteur de la santé animale a été conclu entre les gouvernements des deux pays.

L'agriculture a été également au programme, la Biélorussie étant un pays connu pour sa compétence dans ce secteur. Dans ce cadre, le ministère algérien de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a signé un mémorandum d'entente avec le ministère biélorusse de l'Agriculture et de l'Alimentation de Biélorussie. En outre, un mémorandum d'entente a été conclu entre l'Autorité algérienne d'accréditation représenté par Algerac et le Centre gouvernemental biélorusse d'accréditation. Cet accord vient renforcer la coopération technique et réglementaire, a-t-on indiqué. Le ministère algérien de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et le ministère biélorusse de l'Économie ont également signé un mémorandum d'entente, actant une coopération prometteuse dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes notamment.

Les domaines du développement technologique et de l'innovation, celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont également fait l'objet d'accords, outre le secteur de la justice. Tous ces accords confirment la volonté des deux pays de développer des liens durables dans le domaine académique et scientifique.

A l'issue des signatures des accords et mémorandums, les deux chefs d'Etat ont également paraphé une déclaration conjointe, réaffirmant leur engagement à approfondir les relations bilatérales et à consolider un partenariat stratégique. Dans le même contexte, une feuille de route commune a été adoptée pour le renforcement de la coopération commerciale, économique et scientifique entre l'Algérie et la Biélorussie.

S. Ould Brahim



FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-OMANAIS À MASCATE

Le renforcement de la coopération en point de mire

UN FORUM d'affaires algéro-omanais a été organisé à Mascate, la capitale omanaise, en vue de renforcer la coopération économique bilatérale, et ce, en marge du Salon international omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (Oman AgroFood 2025), auquel participe l'Algérie avec une vingtaine d'entreprises exportatrices. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Le forum, qui s'est tenue mardi, a été marqué par la présence de représentants du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), outre plusieurs entreprises algériennes et omanaises participant au Salon, selon la même source.

Cette dernière ajoute que le forum a été organisé à l'initiative du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Mascate et la Chambre omanaise de commerce et d'industrie.

A cette occasion, le directeur de la promotion des échanges commerciaux au ministère, Zohir Moussaoui, a fait une intervention lors de laquelle il a passé en revue l'état des relations économiques bilatérales, soulignant la nécessité de tirer profit des grandes potentialités disponibles dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des médicaments vétérinaires, et dans d'autres secteurs prometteurs qui constituent de véritables opportunités de renforcement de la coopération.

Le forum a également permis d'organiser des rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires des deux pays, en vue d'établir des canaux directs de communication et de développer des partenariats commerciaux et d'investissement communs, «à même de concrétiser les ambitions des deux pays de porter le volume des échanges commerciaux au niveau des excellentes relations politiques unissant les deux pays».

Par ailleurs, le pavillon algérien a continué, pour la deuxième journée consécutive, d'attirer un grand nombre de visiteurs qui ont manifesté un intérêt marquant pour les produits algériens, réputés pour leur qualité et leur excellence, notamment en matière de produits agricoles et agroalimentaires, reflétant ainsi la position croissante de l'industrie nationale sur les marchés régionaux, ajoute le communiqué.

M. B.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'enjeu crucial de la préservation des sols

Le rôle stratégique des sols dans le développement agricole, les fonctions écosystémiques et la sécurité alimentaire a été au centre d'une rencontre organisée hier par l'École nationale supérieure agronomique (ENSA), en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cette rencontre, organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des sols, qui coïncide avec le 5 décembre de chaque année, a été placée sous le thème «Des sols sains pour des villes en bonne santé».

La lumière a été ainsi mise sur le rôle stratégique des sols dans le maintien des fonctions écologiques, la prévention de leur dégradation et la protection des ressources naturelles. Cette Journée mondiale des sols vise ainsi à renforcer la sensibilisation sur l'importance des sols pour le développement agricole, les fonctions éco systémiques et la sécurité alimentaire.

Pour la représentante résidente de la FAO en Algérie, Irna Buttoud, «la valorisation et la protection des sols restent un enjeu crucial, mais souvent oubliées», affirmant que cette journée constitue «un espace de rencontre entre recherche, innovation et solutions». Dans son allocution d'ouverture, elle a souligné la nécessité de coordonner les efforts. «Je suis convaincue que tous ensemble nous atteindrons l'objectif commun, à savoir promouvoir la connaissance, la recherche et les bonnes pratiques de gestion des sols dans les zones urbaines et périurbaines», a affirmé Mme Buttoud, réitérant l'engagement continu de la FAO pour la promotion de la science en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

Plusieurs thèmes stratégiques ont été retenus pour cette journée scientifique, animée par des enseignants chercheurs et des experts, à l'instar de la salinité des sols, un enjeu majeur pour la durabilité de l'agriculture algérienne.


Cap sur le maintien des fonctions écologiques.

Un défi qu'il faut impérativement prendre en considération, surtout que l'Algérie s'est lancée sur la voie d'atteindre sa sécurité alimentaire. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Abdelkader Laribi, directeur adjoint des relations extérieures à l'ENSA, qui, dans sa déclaration à la presse, a souligné la nécessité d'accorder une grande importance à cet aspect, affirmant que «la question de la salinité des sols constitue une vraie problématique».

Une problématique posée en Algérie qui compte des sols salés, lesquels «représentent approximativement les 1,2 million d'hectares qui sont cartographiés» et qui peuvent atteindre les 3,2 millions d'hectares, si on prend en considération les degrés de salinité. Il a dans ce sens signalé l'existence d'une salinité primaire et secondaire, laquelle est principalement le résultat de la qualité des eaux d'irrigation utilisées. «L'utilisation d'une eau de mauvaise qualité augmente les niveaux de salinité des sols», a expliqué M. Laribi, lequel a signalé les répercussions de cette situation sur les rendements.

Des solutions existent selon le directeur adjoint des relations extérieures à l'ENSA, qui a signalé des «solutions préventives et curatives». Selon lui, l'on doit opter pour le préventif, notamment à travers le contrôle des eaux utilisées pour l'irrigation, car a-t-il dit, les solutions curatives coûtent cher. Tout cela passe par la sensibilisation et une prise de conscience des parties prenantes.

Ce responsable est par ailleurs revenu sur l'objectif de cette journée, axée principalement sur la sensibilisation de tous les acteurs concernés à l'importance stratégique des sols. «C'est une ressource rare. Une ressource non renouvelable», a-t-il précisé, soulignant la nécessité de la protéger. «Protéger les sols, c'est assurer notre sécurité alimentaire, mais également assurer la sécurité alimentaire des générations futures», a souligné M. Laribi, mettant en avant le travail de l'école, particulièrement le département de pédologie.

«Nous travaillons pour développer, améliorer, sensibiliser et vulgariser la ressource du sol». La préservation ainsi que la gestion durable des sols s'imposent plus que jamais, compte tenu des effets du changement climatique. «Nous sommes obligés de nous adapter et de proposer des solutions», a-t-il souligné.

Lilia Aït Akli

L'ENSA signe une convention avec l'université hongroise Szeged

L'ÉCOLE nationale supérieure agronomique (ENSA) a signé hier une convention avec l'université Szeged (faculté d'agriculture) de la Hongrie en vue de développer des programmes et des projets de coopération dans un futur proche. Une première avec une université hongroise, selon Abdelkader Laribi, directeur adjoint des relations extérieures à l'ENSA, lequel a affirmé que cette convention intervient après des discussions menées entre les deux parties. Le partenariat sera principalement axé sur la formation et la recherche, notamment à travers l'élaboration des programmes d'échange, à l'instar d'Erasmus.

HAUSSE DU BÉNÉFICE NET, PRODUCTION, INVESTISSEMENT

Sonatrach fait preuve d'une grande résilience

EN DÉPIT d'une conjoncture «peu favorable», Sonatrach a pu réaliser en 2024 des bénéfices supérieurs à ceux de l'année d'avant, tout en maintenant une stabilisation de la production primaire d'hydrocarbures. Des résultats qui montrent que l'entreprise a fait preuve d'une grande résilience et adaptabilité, poursuivant la réalisation des investissements définis dans son plan de développement. C'est ce qui ressort du rapport annuel de Sonatrach pour 2024, publié sur le site officiel du groupe. Sonatrach a donc réalisé en 2024 un résultat net bénéficiaire de 812 milliards de dinars (environ 6 milliards de dollars), en hausse de 20 % par rapport à 2023, a indiqué Sonatrach, qui note, par ailleurs, une stabilisation de la production primaire d'hydrocarbures.

Selon le document, en 2024, «la production primaire d'hydrocarbures est demeurée stable, par rapport à l'exercice 2023, atteignant un volume de 193,7 millions de tonnes équivalent pétrole/Mtep», contre 193,8 Mtep en 2023 et 189,6 Mtep en 2022.

L'exercice 2024 a été marqué par une conjoncture «moins favorable que celle de l'année précédente», en raison principalement de la baisse des prix du pétrole et du gaz par rapport à 2023, a expliqué Sonatrach qui fait part «de nombreuses performances, notamment à travers une production record des carburants terre : 10,8 millions de tonnes de gasoil produit, 3,7 millions de tonnes d'essence». Les investissements de Sonatrach ont totalisé 835 milliards de dinars en 2024 (6 milliards de dollars) en progression de 11%, et dont l'essentiel (79%) a été destiné au développement de l'activité exploration/production, selon la même source.

Pour ce qui est de l'activité pétrochimie, les complexes pétrochimiques ont affiché en 2024 des «performances appréciables», a ajouté le rapport, relevant que le complexe CP2K de Skikda a enregistré une production de PEHD en hausse de 101 % en 2024, tandis que le traitement de pétrole brut a progressé de 2 % avec 26,5 millions de tonnes traitées.

Face à la tendance générale à la baisse des marchés pétroliers et gaziers mondiaux, Sonatrach, a souligné la même source, «fait preuve d'une grande résilience et adaptabilité, poursuivant avec détermination la réalisation des investissements définis dans son plan de développement».

S'agissant du chiffre d'affaires à l'exportation, il s'est établi à 6 019 milliards de dinars (45 milliards de dollars) en 2024, alors que le chiffre d'affaires global était de 6 523 milliards de dinars (-10%). Quant à la fiscalité pétrolière versée, elle était de l'ordre de 3 872 milliards de dinars l'année dernière, selon les données du rapport annuel du groupe.

Hamid B.

EXAMENS DU PREMIER TRIMESTRE

EXIGENCE DU STRICT RESPECT DU CALENDRIER OFFICIEL

Pour de nombreux élèves, les examens du premier trimestre commencent aujourd'hui. Cependant, si le ministère de l'Education nationale a fixé la date des compositions au 7 décembre pour les trois cycles de l'enseignement, plusieurs établissements semblent ne pas respecter le calendrier et ont décidé d'entamer les examens plus tôt.



Garantir l'égalité des chances entre les élèves.

Malgré les mises en garde du ministère de l'Education nationale, plusieurs chefs d'établissement scolaire ont décidé de débuter les examens du premier trimestre aujourd'hui, à savoir le 4 décembre. Cette pratique ne date pas d'aujourd'hui, car à chaque examen trimestriel, les directeurs d'établissement avancent le calendrier.

A ce propos, le ministère de l'Education nationale a souligné l'impératif respect du calendrier des examens par les directeurs de l'ensemble des établissements scolaires publics et privés.

Pour veiller au respect des instructions, les directions de l'Éducation des wilayas ont adressé, dans une correspondance officielle, des instructions fermes aux chefs d'établissement scolaire, les appelant à respecter scrupuleusement le calendrier des examens du premier trimestre de l'année scolaire en cours. Cette mesure vise à garantir l'égalité des chances entre les élèves et assurer une préparation harmonisée sur l'ensemble du territoire national. Dans deux circulaires datées des 24 et 26 novembre dernier, les services chargés de la scolarité et des examens ont exigé que les directeurs des établissements des trois paliers, primaire, moyen et secondaire, qu'ils soient publics ou privés, ainsi que les inspecteurs, se conforment strictement aux dates fixées par le ministère de l'Éducation nationale.

Conformément aux dispositions officielles, les épreuves du premier trimestre se dérouleront impérativement du 7 au 11 décembre. Les directions de l'Éducation ont mis en garde contre toute tentative d'avancer ou de reporter ces dates, rappelant que toute modification non autorisée constitue une infraction aux textes réglementaires en vigueur.

Plusieurs directions ont rappelé que certains responsables d'établissements prennent parfois l'initiative de modifier les dates des examens afin de libérer du temps pour accomplir des tâches pédagogiques ou administratives, à savoir correction des copies, séances de correction collective avec les élèves, saisie des notes sur la plateforme numérique ou encore organisation des conseils de classe. Ces pratiques ont été fermement rejetées, les directions insistent sur la nécessité de respecter l'uniformité nationale des dates des épreuves.

Les services concernés ont rappelé que l'unification du calendrier des examens découle de l'arrêté ministériel n°269 du 11 novembre 2025 ainsi que des directives du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui. Cette harmonisation poursuit plusieurs objectifs, entre autres, éviter les disparités entre établissements au niveau national, optimiser le temps pédagogique pour l'application des programmes dans les trois cycles, permettre aux élèves de se préparer dans les mêmes conditions, garantir les principes d'équité et d'égalité des chances.

Les directions de l'Éducation appellent ainsi les chefs d'établissement à accorder la plus grande importance à ces instructions et appliquer rigoureusement les dispositions de l'arrêté ministériel.

Par ailleurs, et concernant les examens, les inspecteurs de l'éducation ont tenu à apporter des éclaircissements aux parents afin de distinguer clairement l'examen trimestriel du contrôle continu. Ils ont expliqué que l'examen trimestriel se déroule à une date précise, pour une durée définie, et comprend un ensemble de questions écrites donnant lieu à une note chiffrée.

À l'inverse, le contrôle continu repose sur une évaluation régulière menée par l'enseignant tout au long du trimestre, sans examen écrit, et fondée sur divers critères d'observation.

Les inspecteurs ont également détaillé la répartition des matières selon le mode d'évaluation retenu. Certaines disciplines, l'arabe, le français, l'anglais et les mathématiques, sont évaluées à la fois par examen et par contrôle continu.

D'autres, comme l'éducation islamique, l'éducation civique, les sciences et technologie, ainsi que l'histoire et la géographie, ne sont évaluées que par examen.

A l'inverse, les matières artistiques et sportives, telles que l'éducation musicale, l'éducation plastique et l'éducation physique et sportive, relèvent uniquement du contrôle continu. Concernant l'attribution de la note de contrôle continu, les inspecteurs ont précisé qu'elle repose sur plusieurs critères, notamment la participation en classe, l'interaction avec l'enseignant, le respect des consignes, ainsi que la réalisation de tâches individuelles ou collectives.

La qualité du travail dans les cahiers, l'exécution de projets, la créativité et les performances artistiques sont également prises en compte pour les matières d'expression.

En éducation physique, l'évaluation tient compte de la discipline, de la maîtrise des mouvements, de la gestion du corps et du respect des principes du jeu collectif.

Enfin, les inspecteurs ont rappelé deux mesures importantes concernant les cycles de base : les élèves de 1re année primaire ne passent pas d'examens trimestriels, tandis que ceux de 3e année primaire sont dispensés des examens de français et d'anglais. Ces dispositions visent à adapter les modalités d'évaluation au niveau de maturité et aux acquis pédagogiques des plus jeunes apprenants.

Lynda Louifi

L'autorité des directeurs renforcée

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a instruit ses directeurs exécutifs de porter une attention accrue aux directeurs des établissements scolaires des trois paliers. Il s'agit d'assurer une communication directe et permanente avec eux, en particulier avec les directeurs des écoles primaires implantées dans les communes éloignées. Dans une correspondance datée du 20 novembre dernier, le ministère de l'Education nationale rappelle que toute information ou directive doit être adressée directement aux chefs d'établissement concernés par voie administrative officielle. Le but est de maintenir et renforcer la discipline administrative au sein des établissements, et réaffirmer l'autorité des directeurs d'école. Le département de Saâdaoui a demandé également d'apporter un soutien constant à ces responsables, en reconnaissance du poids considérable des missions qu'ils assument durant toute l'année scolaire. Cette nouvelle orientation s'inscrit dans une volonté de rétablir l'ordre dans le flux administratif, perturbé ces dernières années par des pratiques de contournement du «chemin hiérarchique».

Selon la même correspondance, les directions de l'Éducation des wilayas sont tenues de s'adresser directement aux directeurs des établissements, et non de se limiter à correspondre avec les inspecteurs, comme cela a parfois été observé.

Le ministère souligne que cette approche vise non seulement à renforcer l'autorité des directeurs, mais également à protéger le cadre administratif de pressions ou de demandes illégales provenant de correspondances non conformes qui, ces dernières années, ont souvent perturbé le travail dans les écoles. Le ministère avertit que tout contact direct avec les employés sans passer par la direction peut créer la confusion, perturber le fonctionnement des écoles et placer le personnel face à des instructions contradictoires.

La correspondance ministérielle dévoile également une nouvelle vision du rôle du directeur. Ce dernier n'est pas un simple relais administratif, mais une véritable unité de liaison qui régule le rythme de travail, veille à l'application des lois et garantit les droits et devoirs des employés.

Le document fait état de plusieurs dépassements récemment signalés, notamment dans les écoles primaires et moyennes, où certaines correspondances destinées aux inspecteurs ont été envoyées directement par des services internes des directions de l'éducation. Or, le directeur, face à cette multiplicité de sources, ne peut imposer seul une gestion organisée et conforme. Le rétablissement de l'ordre administratif exige donc une adhésion collective des différents acteurs. A défaut, la multiplication de correspondances hors cadre pourrait générer des actions contraires à la réglementation, créer des tensions internes, perturber la gestion des dossiers urgents et dégrader l'image de l'établissement auprès des parents et de la communauté. Pour plusieurs directeurs d'établissements scolaires, cette correspondance pourra produire les effets attendus à condition qu'elle soit pleinement appliquée par l'ensemble des services internes aux directions de l'Éducation.

Ils estiment également nécessaire d'écarter les pressions informelles émanant de certains syndicats ou services, et d'accompagner la mesure par une campagne de sensibilisation auprès du personnel afin d'en expliquer les objectifs.

L. L.

DIX TRICYCLES MOTORISÉS ET DES FAUTEUILS ROULANTS DISTRIBUÉS À MOSTAGANEM

MOSTAGANEM a célébré hier la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques, à travers la distribution d'équipements adaptés et l'organisation de spectacles éducatifs et artistiques, lors d'une cérémonie officielle marquée par la solidarité et l'inclusion sociale. L'événement, fortement soutenu par les autorités locales, les associations et les citoyens, a mis en avant l'importance de l'inclusion, du soutien social et de la valorisation des talents des personnes aux besoins spécifiques.
La cérémonie s'est déroulée à la salle de cinéma Mohamed El-Habib Hachlaf, avec la participation de plusieurs invités de marque, des associations locales et partenaires institutionnels.
Sous la supervision du secrétaire général de la wilaya, représentant le wali de Mostaganem, les participants ont assisté à un programme varié combinant prestations artistiques, actions de solidarité et initiatives pour la promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques.
L'ouverture a été marquée par une récitation coranique émouvante par un enfant aux besoins spécifiques, suivie de l'interprétation de l'hymne national en langue des signes, renforçant le message d'inclusion. Les enfants du Centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux ont ensuite présenté plusieurs tableaux artistiques et éducatifs salués par le public.
La journée a été ponctuée de représentations théâtrales et performances expressives portant des messages humanitaires forts, notamment la pièce éducative « Le prix de la liberté », qui a mis en lumière les valeurs de dignité, d'intégration et de persévérance.
Dans le cadre du renforcement du travail participatif, une convention de partenariat a été signée entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité et la Direction de la jeunesse et des sports, visant à développer des programmes pour l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes aux besoins spécifiques.
Un moment fort de la cérémonie a été la distribution d'aides techniques et de matériel roulant. Dix tricycles motorisés ont été remis, ainsi qu'un ensemble de fauteuils roulants comprenant cinq grands modèles ordinaires, cinq petits modèles ordinaires, sept fauteuils roulants automatiques et cinq fauteuils roulants de type IMC, permettant aux bénéficiaires de mieux se déplacer et gagner en autonomie. La célébration s'est également distinguée par une série de distinctions honorifiques, récompensant les résidants de la Maison des personnes âgées, les employés en situation de handicap de plusieurs établissements sociaux, ainsi que des élèves intégrés dans des écoles ordinaires, en reconnaissance de leurs efforts, persévérance et parcours exemplaires.

Brahim Mazi

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Entre acquis et besoins à satisfaire

À l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, le 3 décembre de chaque année, l'Algérie a célébré cet évènement à l'instar des autres pays du monde. Le pays n'a ménagé aucun effort pour renforcer les droits et l'inclusion sociale de cette catégorie. Toutefois, malgré des avancées notables, des défis restent encore à relever pour la concrétisation des engagements.

L'Etat algérien considère, depuis plusieurs années, la prise en charge des personnes à besoins spécifiques comme une priorité, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans cette dynamique, la loi n° 25-01 du 20 février 2025 est devenue un texte de référence puisqu'elle vise à « consolider la protection et la promotion des personnes handicapées », et ce en introduisant de nouvelles mesures de prise en charge, d'insertion sociale et professionnelle, ainsi que des dispositifs d'accompagnement adaptés.
L'une des évolutions majeures de l'année 2025 concerne la réforme de l'allocation forfaitaire de solidarité, redéfinie par le décret exécutif n° 25-307 du 16 novembre 2025. Publié au Journal officiel, ce texte précise désormais les conditions d'éligibilité, notamment pour ce qui est de la résidence permanente en Algérie et de l'absence totale de revenus pour le demandeur et son conjoint. Une exception est, cette fois, accordée aux « étudiants handicapés sans revenus, qui peuvent continuer à percevoir l'allocation même si leur conjoint travaille ». La principale nouveauté réside toutefois dans le maintien définitif de cette allocation, indépendamment des revenus du conjoint, pour les personnes présentant un handicap moteur ou mental à 100 %, les personnes atteintes d'un handicap visuel ou auditif total, ainsi que les personnes âgées de 18 ans et plus détentrices d'une carte de « besoins spécifiques ». Selon le ministère de la Solidarité nationale, cette mesure consiste à « préserver les droits acquis et à renforcer la protection sociale des personnes les plus vulnérables ».
Parallèlement, le ministère de la Solidarité nationale poursuit ses efforts en matière d'éducation spécialisée pour les personnes handicapées. Plus de 240 établissements dédiés à la prise en charge des enfants souffrant de handicaps moteurs, mentaux, visuels ou auditifs accueillent aujourd'hui des milliers d'élèves sur le territoire national, selon les informations officielles. S'agissant de l'autisme, la création d'un centre national chargé de la formation et des études sur l'autisme figure parmi les mesures phares destinées à améliorer l'encadrement des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme. Le mardi 21 octobre 2025, la ministre concernée, Soraya Mouloudji, a posé la première pierre d'un centre dédié à la prise en charge des enfants autistes à Bir El Djir. S'étendant sur 11 535 m², ce centre pourra accueillir 700 enfants. La ministre a précisé que d'autres centres pour l'autisme seront aussi mis en place, à Alger et quatre centres régionaux à Oran, Béchar, Tébessa et Tipasa.


Des évolutions majeures.

L'insertion professionnelle demeure un autre enjeu important. Les autorités affirment vouloir encourager l'autonomie économique des jeunes en situation de handicap en facilitant la création de projets adaptés à leurs compétences et aspirations. Farid Ariouat, secrétaire général de l'Organisation nationale des non-voyants algériens, a récemment souligné que ces personnes disposent souvent de qualifications universitaires et de compétences qu'il convient de valoriser davantage sur le marché du travail. D'après lui, l'Etat et la société civile doivent investir davantage dans les capacités de cette catégorie afin de favoriser une intégration professionnelle réelle.

L'ACCESSIBILITÉ, UN DÉFI AU QUOTIDIEN

Malgré les « avancées » juridiques et institutionnelles, plusieurs associations soulignent un écart persistant entre les textes et leur application. La Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH) estime que la loi de février 2025 ne répond pas encore pleinement aux attentes, notamment en matière d'accès à l'emploi. Par ailleurs, elle regrette un manque de précision sur « l'application concrète des mesures et l'absence de mécanismes de financement clairement définis ». D'autres associations rappellent que l'accessibilité reste un défi quotidien, qu'il s'agisse des infrastructures publiques, du transport ou de l'accès aux services essentiels. Pourtant, l'article 2 du Journal officiel (février 2025) assure aux personnes handicapées un accès équitable aux services, aux transports et aux nouvelles technologies, tout en favorisant leur insertion sociale, professionnelle et citoyenne. En outre, l'article 5 garantit aux enfants ayant des besoins spécifiques un enseignement obligatoire, ainsi qu'un accès à la formation professionnelle et supérieure adaptée à leurs capacités. Pourtant, sur le terrain, de nombreux établissements ne respectent pas cette loi, selon plusieurs témoignages. En revanche, l'article 7 prévoit des avantages concrets, notamment la délivrance d'une « carte de la personne ayant des besoins spécifiques », offrant des réductions ou la gratuité dans les transports publics. Les personnes dont le taux de handicap est évalué à 100 % bénéficient également de réductions sur le loyer et l'acquisition de logements sociaux. Ainsi, en dépit des efforts engagés et des réformes entreprises, la célébration de cette Journée internationale rappelle que l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap nécessite non seulement un cadre législatif solide, mais aussi une mise en œuvre rigoureuse et une mobilisation constante des institutions et de la société civile. Le chemin vers une inclusion pleine et effective reste encore à parcourir, malgré une dynamique juridique globalement positive amorcée ces dernières années.

Khalil Aouir

Distribution de fauteuils roulants à Médéa

LA MAISON de la Culture Hassan-El Hassani a abrité, hier, la cérémonie de célébration de la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques, sous le thème « Favoriser des sociétés inclusives pour les personnes handicapées afin de stimuler le progrès social ».
La célébration de la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques a été marquée par la distribution de fauteuils roulants, et a donné l'occasion au wali de donner des instructions pour que soit répondu aux besoins particuliers de cette catégorie de population afin de lui permettre « de surmonter les difficultés auxquelles elle est souvent confrontée ».
Concernant la prise en charge de cette catégorie de la population, la direction de l'action sociale de Médéa dispose d'un réseau de 8 établissements spécialisés et compte quelque 26 500 personnes handicapées, composées en majorité de handicapés moteurs et handicapés mentaux, est-il indiqué dans un communiqué de la wilaya.
La direction de l'action sociale a recensé plus de 9 170 handicapés bénéficiaires de l'indemnité spécifique de 12 000 DA par mois, ainsi que de 3 179 bénéficiaires de l'indemnité forfaitaire de solidarité d'un montant de 7 000 DA par mois.
Assurant l'enseignement aux enfants à besoins spécifiques dans les établissements relevant du secteur de l'éducation nationale, la direction de l'action sociale de la wilaya de Médéa fait état de la prise en charge de 667 élèves présentant des défaillances mentales et sensorielles. La cérémonie de célébration de cet événement auquel ont pris le wali, Djillali Doumi, accompagné du P/APW ainsi que des parlementaires et des cadres du secteur de la solidarité, a été marquée par la présentation d'un programme artistique et culturel animé par des élèves issus des établissements d'enseignement pour personnes à besoins spécifiques.
Dans son intervention, le wali n'a pas manqué de souligner le soutien inconditionnel de l'Etat en direction de cette catégorie de la population pour prendre soin d'elle, lui accordant les moyens nécessaires à son épanouissement. A cette occasion, il a tenu à rappeler l'importance de la vaccination pour protéger les enfants de la polio.

Nabil B.

UKRAINE

Trump : «Nous ne sommes plus impliqués financièrement dans cette guerre»

Lors d'une conférence de presse, à l'issue d'un conseil de sécurité à Washington, Donald Trump a déclaré que le matériel fourni par les États-Unis à l'Ukraine était payé «à 100%» par les Européens. Lire aussi Poutine : «Nous ne voulons pas la guerre, mais si l'Europe la cherche, nous sommes prêts» « Nous ne sommes plus impliqués financièrement dans cette guerre.



Biden a distribué 350 milliards de dollars comme si c'était des bonbons. C'est une somme colossale. Une grande partie en liquide, une autre en matériel », a déclaré le président des États-Unis ce 2 décembre, à l'issue d'un cabinet de sécurité à Washington. « Je ne donne rien », a-t-il poursuivi « nous vendons du matériel à l'OTAN ; les pays européens nous le paient à 100 % et ils l'acheminent en Ukraine ou en font ce qu'ils veulent ». Une déclaration en adéquation avec celles faites au cours de la première quinzaine de juillet, notamment lorsqu'il a reçu à la Maison Blanche le secrétaire général du bloc militaire piloté par Washington, Mark Rutte. « Cela signifie que l'Ukraine pourra mettre la main sur un très grand nombre d'équipements militaires », s'était félicité l'ex-Premier ministre des Pays-Bas devant la presse et Donald Trump. « Ce que je peux vous dire, c'est que nous nous efforçons de sauver entre 25 000 et 35 000 personnes par mois – principalement des hommes, principalement des soldats », avait répondu plus tôt Donald Trump à un journaliste l'interrogeant sur les pourparlers en cours alors que l'envoyé spécial américain Steve Witkoff est à Moscou pour s'entretenir avec le président russe Vladimir Poutine au sujet des avancées sur le règlement du conflit en Ukraine. Selon les chiffres du think tank allemand Kiel Institute, la somme des engagements des États-Unis en matière militaire au profit de l'Ukraine entre fin janvier 2022 et fin août 2025 avoisine les 65 milliards d'euros, faisant de Washington le premier soutien de Kiev – tant en matière d'armements que financièrement – au cours du conflit l'opposant à la Russie.

POUTINE-WITKOFF : UNE RENCONTRE CONSTRUCTIVE

Le conseiller du président russe Iouri Ouchakov a tenu un briefing à l'issue des pourparlers entre Vladimir Poutine, l'envoyé spécial américain Steve Witkoff, et Jared Kushner, qui ont duré presque cinq heures. Lire aussi Ukraine : les sponsors de Kiev ne veulent pas que la boucherie s'arrête Même s'il a été convenu que la Russie et les États-Unis n'allaient pas divulguer le contenu des négociations, le conseiller du président russe Iouri Ouchakov a partagé certains détails du marathon diplomatique. Selon lui, la rencontre a permis de discuter des perspectives d'un règlement pacifique à long terme concernant l'Ukraine. En ce qui concerne le plan américain sur le règlement du conflit en Ukraine, selon les dires de son conseiller, Vladimir Poutine a affirmé que Moscou pouvait accepter certaines choses, mais que d'autres points suscitaient des critiques de la part russe. Iouri Ouchakov a notamment expliqué que Moscou avait reçu quatre documents supplémentaires en plus du plan initial de Trump comprenant 28 points. Lors des pourparlers, selon Ouchakov, l'essence du plan américain pour le règlement a été discutée, et non des propositions concrètes. Les deux parties ont exprimé leur volonté de poursuivre une coopération conjointe en vue d'un règlement en Ukraine. Pour ce qui est de la possibilité d'une éventuelle rencontre entre Poutine et Trump, cela dépendrait, selon Ouchakov, des progrès réalisés sur la voie du règlement. S'exprimant plus tôt dans la journée du 2 décembre, Vladimir Poutine a déclaré que les pays européens continuaient de « vivre dans l'illusion » d'une défaite stratégique de la Russie et qu'ils s'étaient volontairement écartés de toute dynamique diplomatique en s'opposant à l'initiative de paix portée par le président Trump.

R. I.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Des dizaines de milliers de palestiniens attendent une évacuation sanitaire

UN APPEL a été lancé par Médecins Sans Frontières (MSF) à la communauté internationale pour la réception de dizaines de milliers de la population de Gaza, gravement malades ou blessés du fait de la guerre génocidaire sioniste, soulignant que ces derniers nécessitent une évacuation sanitaire urgente, rapportent mercredi des médias.

«Les besoins sont immenses», a souligné le coordinateur des évacuations médicales depuis Gaza pour l'organisation humanitaire, Hani Isleem, affirmant que le nombre de personnes prises en charge par des pays tiers jusqu'à présent ne représente qu'une goutte d'eau.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que plus de 8.000 patients ont été évacués de la bande de Gaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023. Mais plus du double, soit plus de 16.500 patients, attendent encore d'être évacués pour être soignés hors du territoire palestinien.

S'exprimant au siège de MSF à Genève après avoir accompagné vers la Suisse un groupe d'enfants de Ghaza gravement malades ou blessés, M. Isleem a expliqué que ces chiffres ne prenaient en compte que les patients officiellement inscrits, et que le nombre réel de patients en attente était beaucoup plus élevé. «Nous estimons qu'il est trois à quatre fois supérieur», a-t-il alerté.

A ce jour, plus de 30 pays ont accueilli des patients gazaouis. L'Italie a accueilli la plupart des patients en Europe, soit plus de 200. En novembre, la Suisse a accueilli un total de 20 enfants en deux vagues, avec plusieurs dizaines d'accompagnants.

Parmi les enfants, âgés de deux mois à 16 ans que M. Isleem a accompagnés la semaine dernière, figuraient quatre bébés atteints de graves malformations cardiaques congénitales, ainsi que des enfants atteints de cancer et d'autres nécessitant une chirurgie orthopédique complexe.

Sans cette évacuation, nombre d'entre eux n'auraient pas survécu, a-t-il souligné.

M. Isleem a déploré que malgré la dégradation de la situation sanitaire à Gaza, le rythme des évacuations médicales reste au ralenti.

Au départ, environ 1.500 patients étaient évacués chaque mois, mais après la fermeture par l'entité sioniste du point de passage de Rafah vers l'Egypte en mai 2024, la moyenne mensuelle est tombée à environ 70.

Par ailleurs, plus de 900 personnes sont décédées en attendant une évacuation sanitaire depuis Gaza depuis octobre 2023, un chiffre que M. Isleem considère comme sous-estimé.

R. I.

INCENDIE DE HONGKONG

Le bilan monte à 159 morts, 15 personnes arrêtées à ce jour

IL S'AGIT d'un « bilan provisoire » à l'issue des recherches dans les bâtiments, qui peut être révisé, a souligné la police, car les agents ont trouvé des « ossements humains suspects » qui doivent faire l'objet d'analyses médico-légales.

Le bilan de l'incendie qui a ravagé, la semaine dernière, un complexe résidentiel de Hongkong s'élève désormais à 159 morts après que tous les immeubles touchés ont été inspectés, a déclaré, mercredi 3 décembre, le commissaire de police Joe Chow. « Nous avons retrouvé 159 corps, dont 140 ont été identifiés de manière préliminaire, [à savoir] 49 hommes et 91 femmes, âgés de 1 à 97 ans », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Le précédent bilan de l'incendie faisait état de 151 morts.

Il s'agit d'un « bilan provisoire » à l'issue des recherches dans les bâtiments, mais qui peut être révisé, a souligné M. Chow, car les agents ont trouvé des « ossements humains suspects » qui doivent faire l'objet d'analyses médico-légales. Le feu a ravagé mercredi de la semaine dernière cinq des sept tours du complexe résidentiel en rénovation de Wang Fuk Court, dans le district nord de Tai Po, forçant des milliers de personnes à quitter leur domicile. Selon les autorités, les flammes se sont propagées rapidement par les filets utilisés sur des échafaudages, non conformes aux normes incendie.

L'organisme anticorruption de Hongkong et la police, qui mènent une enquête conjointe sur l'incendie, le pire qu'ait connu le territoire depuis 1948, ont arrêté 15 personnes soupçonnées d'homicide involontaire. Alors que l'ampleur du drame a causé un choc dans le territoire, les médias locaux ont également rapporté l'arrestation de plusieurs personnes réclamant des réponses et que justice soit faite. C'est le cas de Miles Kwan, un étudiant de 24 ans à l'origine avec d'autres d'une pétition ayant recueilli 10 000 signatures en moins d'une journée.

R. I.

TIZI-OUZOU

Lancement prochain des travaux de réhabilitation du réseau AEP de Ouadhias

LES TRAVAUX de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) des grands centres urbains de la commune d'Ouadhias seront lancés incessamment, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, qui a effectué une visite de travail dans la localité fin novembre écoulé, a instruit les services concernés de lancer les travaux de réhabilitation et de mise à niveau du réseau d'AEP de la commune d'Ouadhias dans les meilleurs délais, selon la cellule de communication. Le directeur de l'Hydraulique, Hadj Hamou, a informé le wali que toutes les mesures administratives concernant le lancement de ce projet intitulé «Réalisation et mise à niveau des réseaux de distribution à travers les chefs-lieux des grands centres urbains d'Ouadhias», ont été prises, a-t-on ajouté. L'opération vise à pallier les dysfonctionnements et les fuites récurrentes d'eau qui occasionnent des perturbations dans l'AEP, notamment durant la période estivale. Elle porte sur le renouvellement et la pose d'un linéaire total de 55.541 mètres linéaires de canalisations. Ce linéaire est réparti sur trois lots couvrant la zone centre, la zone Sud-Est et la zone Sud-Ouest du chef-lieu de la commune. Le wali a appelé à une mise en œuvre rapide du projet afin de stabiliser et d'améliorer durablement la distribution d'eau potable aux citoyens de la localité, a noté la cellule de communication.

ILLIZI/ INTEMPÉRIES

Plusieurs interventions de la protection civile,aucune perte à déplorer

DE FORTES chutes de pluies ont été enregistrées dans la wilaya d'Illizi ces dernières heures, amenant les services de la Protection civile (PC) à intensifier leurs interventions pour évacuer les eaux d'infiltration qui n'ont heureusement pas causé de pertes, rapportent mercredi la direction locale de ce corps constitué.

Les éléments de la protection civile ont recensé, jusqu'à ce matin 8h30, pas moins de 63 interventions, dont 59 pour le pompage des eaux infiltrées dans des foyers à travers 18 quartiers de la ville, en plus de trois (3) interventions dans des cas de courts-circuits électrique provoqués par les infiltrations d'eau, a-t-on précisé. Les pompiers ont également dégagé un véhicule coincé dans la boue au niveau d'Oued Illizi, et secouru les deux passagers à son bord, qui se portent bien, a ajouté la source. Les interventions des mêmes services se poursuivent à divers endroits, pour évacuer les eaux agglutinées notamment au niveau d'établissements scolaires et administratifs, à l'instar des collèges Colonel Lotfi et Moufdi Zakaria, le lycée Houari Boumediène, l'école primaire Salah-Eddine El-Ayoubi, les abords de la bibliothèque principale, du siège de la direction régionale des Douanes et de la mosquée Zeid Ibn-Thabet. Les services de la protection civile qui ne déplorent, heureusement, aucune perte humaine ou matérielle, restent mobilisées sur le terrain pour prendre en charge les préoccupations des citoyens et assurer leur sécurité.

ORAN

L'économie bleue et l'intégration de l'IA dans le domaine maritime au coeur d'une conférence internationale

L'économie bleue 4.0 en Algérie ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur maritime, ont été mises en lumière, mercredi lors de la dernière journée de la 1re édition de la conférence internationale de la transition énergétique et la numérisation du secteur maritime, organisée par l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) Mohamed-Boudiaf.



Dans ce contexte, le Dr Samir Bachouche, chercheur et expert au Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA), a expliqué la signification de l'économie bleue 4.0, qui est, selon lui, «une approche intégrée et durable de l'utilisation des ressources maritimes et aquatiques, en mettant l'accent sur l'innovation technologique et la durabilité environnementale». Il a souligné, à ce titre, la richesse de la région de la Méditerranée, à laquelle appartient l'Algérie, pour sa biodiversité marine et ses ressources minérales, en plus des différentes activités liées au domaine marin, dont la pêche et l'aquaculture. Toutefois, a-t-il dit, «la mer Méditerranée fait face à d'importants défis, dont l'augmentation constante de la température, la pollution et l'érosion côtière, entre autres, qui affectent l'environnement marin et y opèrent beaucoup de changements, d'où l'obligation d'y répondre rapidement et intelligemment» .Il a rappelé, à cet effet, la Stratégie nationale pour l'économie bleue (SNEB 2030) de l'Algérie, qui vise à «protéger les ressources maritimes et côtières du pays et promouvoir une utilisation durable et responsable de ces ressources», ajoutant que «cette stratégie s'inscrit dans le cadre d'une approche globale de développement durable, visant à protéger l'environnement, tout en exploitant les ressources maritimes de manière efficace».

La «SNEB 2030» a pour but de diversifier l'économie algérienne en intégrant les secteurs liés à la mer, comme la pêche, l'aquaculture, le tourisme maritime et l'exploitation des ressources minérales, et met l'accent sur la nécessité d'une gestion durable des ressources maritimes, afin de préserver la biodiversité marine et de maintenir l'équilibre des écosystèmes, a-t-il noté. Pour sa part, le Pr Redouane Tlemçani, vice-recteur de l'USTO-MB chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation, la communication et les manifestations, également responsable du laboratoire Sciences des données avancées et applications cognitives (ADASCA), a mis l'accent sur l'utilisation de l'IA dans le domaine maritime qui pourrait, selon lui, opérer «une transformation profonde du secteur pouvant garantir efficacité, sécurité et durabilité». L'IA permettrait, selon le même intervenant, «une gestion plus intelligente des flottes, des itinéraires et des ports, réduisant sensiblement les coûts et les délais des opérations» .Cette technologie pourra également opérer sur le renforcement de la sécurité maritime, à travers l'identification des risques de collision d'accidents maritimes, des conditions météorologiques extrêmes, la coordination améliorée des opérations de sauvetage et aussi la protection contre les menaces numériques croissantes en mer, a expliqué le même spécialiste.

Au cours de cette conférence internationale de deux jours, plusieurs conférences portant sur la transition énergétique dans le secteur maritime ont été présentées, notamment les énergies renouvelables et les carburants alternatifs, la transformation numérique du secteur maritime, ainsi que les réglementations maritimes relatives à la sécurité environnementale.

TLEMCEN

Deux ateliers sur la sécurité hydrique et les énergies renouvelables

LA FACULTÉ de médecine de la wilaya de Tlemcen a accueilli, mardi, deux ateliers consacrés à la sécurité hydrique, aux énergies renouvelables et à l'entrepreneuriat, dans le cadre de la deuxième journée des travaux du deuxième Congrès de l'Université panafricaine, organisé à l'initiative de l'Institut africain des sciences de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques relevant de l'Université Aboubakr Belkaid. Lors du premier atelier, dédié à la discussion du projet «Trans-Sahara Project», mené conjointement par l'Institut et des partenaires de l'Union européenne et de l'Union africaine, le directeur de l'Institut, Abdelatif Zerga, a abordé la relation de complémentarité entre la sécurité hydrique, énergétique, alimentaire et environnementale, soulignant l'importance de former des compétences africaines capables de comprendre cette interdépendance et de la mettre en œuvre sur le terrain . Des spécialistes d'Algérie, d'Ethiopie et d'Allemagne ont également traité, dans le même atelier, de la réutilisation des eaux épurées et de son lien avec l'énergie et la sécurité alimentaire, en plus de présenter les technologies modernes dans le domaine du traitement des eaux usées. Le second atelier a porté sur le renforcement de la culture entrepreneuriale et la formation des étudiants africains dans ce domaine, avec l'organisation d'un concours présentant dix projets innovants proposés par des étudiants africains dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques, afin de sélectionner le meilleur projet. Parallèlement, la deuxième journée du congrès a été marquée par une table ronde sur «l'harmonisation des standards internationaux» adoptés pour faciliter l'exportation des produits électriques algériens dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. A ce propos, le Vice-président du Groupement national des industries électriques, Khalifa Mohamed, fondé il y a quatre ans et regroupant l'ensemble des opérateurs de l'industrie électrique, a insisté sur la nécessité de respecter la qualité et les normes techniques mondiales, tout en appelant à la création d'un réseau de laboratoires africains garantissant la conformité des produits échangés au sein du continent. Il est à noter que le deuxième congrès de l'Université panafricaine, organisé à Tlemcen, aborde plusieurs axes, notamment l'eau et la sécurité hydrique, l'économie bleue, la gouvernance, ainsi que la diplomatie scientifique et son rôle au service du développement.

ALGÉRIE – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La ministre de la Culture et l'ambassadeur tchèque examinent les moyens de renforcer la coopération culturelle

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu, hier mardi au siège du ministère, l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie, Jan Czerny, avec lequel elle a examiné les moyens de renforcer la coopération culturelle et les échanges artistiques entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.



Cette rencontre reflète «la profondeur des relations d'amitié entre les deux pays et la volonté commune de renforcer la coopération culturelle et les échanges artistiques entre l'Algérie et la République Tchèque», précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue plusieurs domaines de partenariat, dont le renforcement de la coopération en matière de restauration des sites archéologiques, à travers l'échange d'expertises et d'expériences et la prospection des possibilités de programmes et projets conjoints, dans le cadre de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel, ajoute la même source. Les deux parties ont également évoqué les moyens d'élargir la participation aux festivals culturels et autres événements organisés dans les deux pays, en encourageant les échanges entres troupes artistiques et délégations culturelles.

La rencontre a aussi porté sur les perspectives de coopération en matière de formation cinématographique, notamment au niveau de l'Institut national supérieur du cinéma de Koléa, à travers le développement de programmes de formation communs, l'accueil d'experts tchèques et l'ouverture de domaines d'échange académiques et techniques au service de l'industrie cinématographique. Saluant les relations bilatérales positives entre les deux pays, Mme Bendouda s'est félicitée du choix de la République Tchèque comme invité d'honneur de l'édition 2026 du Festival culturel international de musique symphonique d'Alger.

«Ce sera l'occasion de découvrir la création musicale tchèque et de consolider la coopération artistique», a-t-elle dit. Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné leur attachement à poursuivre le travail pour promouvoir la coopération culturelle et ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat reflétant la profondeur des liens entre l'Algérie et la République tchèque.

16e ÉDITION DU FESTIVAL DU THÉÂTRE ARABE AU CAIRE

Participation de la pièce «El Miftah»

LA PIÈCE THÉÂTRALE «El Miftah» (La clé), produite par le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Bejaïa et mise en scène par Ziani Chérif Ayad, représentera l'Algérie à la 16e édition du Festival du théâtre arabe, qui se tiendra du 10 au 16 janvier 2026 au Caire (Egypte), indique un communiqué de cet établissement culturel rendu public mercredi.

La même source précise que le théâtre de Bejaia se prépare à prendre part à cette 16e édition du Festival du théâtre arabe au Caire, à travers la présentation de la pièce «El Miftah», parmi les œuvres qui représenteront l'Algérie dans cette importante manifestation culturelle arabe.

Le communiqué souligne que la sélection de «El Miftah» par le comité du Festival du théâtre arabe constitue «une consécration pour la valeur de cette création artistique et pour sa qualité esthétique, réaffirmant la présence du théâtre algérien et la force de sa contribution sur la scène culturelle arabe à travers des œuvres renouvelées et des talents artistiques distingués».

Produite par le Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Bejaïa, avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts en 2025, cette pièce se compose de huit tableaux inspirés du texte «Eddaoua» de l'écrivain Mohamed Bourahla.

Intitulée «El Miftah», l'intrigue de cette oeuvre théâtrale, s'articule autour de la cause palestinienne et est présentée comme «une œuvre audacieuse mêlant drame, musique et ballet, interrogeant à nouveau l'identité et la mémoire, et plaçant la Palestine au cœur de l'événement comme symbole de résistance et d'espoir «, selon le même document.

A noter que cette édition du Festival du théâtre arabe verra la participation de 16 œuvres représentant plusieurs pays, dont l'Algérie, la Tunisie, l'Irak, la Jordanie, le Qatar, le Liban et l'Egypte.

ADRAR

Ouverture du Festival international du théâtre du Sahara au ksar Tamasakht

LE FESTIVAL international du théâtre du Sahara s'est ouvert, lundi soir, au ksar Tamasakt (wilaya d'Adrar) avec la participation d'artistes nationaux et étrangers.

Dans son allocution diffusée lors de la cérémonie officielle d'ouverture, qui s'est déroulée dans une ambiance festive et colorée, et en présence d'un public nombreux, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a indiqué que la tenue de ce Festival, placé sous le slogan «Le théâtre est résistance», à Adrar, constituait une reconnaissance de la créativité théâtrale dans les régions sahariennes, saluant cette initiative qui promet succès à cet événement international. Et d'ajouter que le théâtre était un espace de réflexion avant d'être un spectacle artistique, précisant que l'idée du théâtre du Sahara traduisait la conviction que la culture ne devrait pas être confinée et qu'elle devait rayonner à travers la vaste géographie de l'Algérie.

Le commissaire du Festival, Cheikh Okbaoui a, pour sa part, mis en avant le caractère qualitatif de la participation et l'enthousiasme du public toujours aussi fervent du quatrième art. L'un des principaux objectifs de cette manifestation , organisée en hommage à l'artiste du théâtre le défunt Ahmed Hammoumi, est de consacrer le théâtre de proximité, a-t-il poursuivi. La cérémonie d'ouverture du Festival international du théâtre du Sahara (1-7 décembre) a également été marquée par la distinction d'une pléiade de figures du monde du théâtre et par la présentation de la pièce «Oudjoud» (Existence) du metteur en scène, Haroun Kilani, traitant de la question de la résistance et de la cause palestiniennes.

ORAN

Lancement de la 3e édition du concours littéraire «Oum Sihem» pour les jeunes plumes

L'ASSOCIATION culturelle «Athar El-Abirine» a annoncé, mercredi, le lancement de la troisième édition du concours littéraire «Oum Sihem» pour les jeunes plumes, un rendez-vous destiné à découvrir et encourager les talents d'écriture chez les enfants.

Le concours se déroulera en deux phases à l'espace de lecture pour enfants de la bibliothèque «Bakhti Ben Aouda» : une première programmée durant les vacances scolaires d'hiver, et une seconde au printemps, a précisé l'association basée à Oran.

L'organisation du concours par étapes vise à offrir aux enfants le temps nécessaire pour préparer leurs textes et permettre une sélection plus approfondie des meilleurs talents, a expliqué le président de l'association, le romancier Rouane Chérif. La compétition s'adresse aux enfants âgés de 8 à 14 ans, avec pour objectifs de les encourager à s'initier à l'écriture en prose et en poésie, de développer leur goût pour la lecture, de révéler leurs capacités créatives et d'enrichir leur sens artistique et esthétique, a-t-il ajouté. Devenue un rendez-vous annuel, la manifestation enregistre à chaque édition une forte participation d'enfants, souligne l'association.

Les lauréats seront récompensés lors de la célébration de la Journée nationale de l'enfant, le 15 juillet de chaque année. En plus des distinctions, les vainqueurs bénéficieront de formations en écriture créative adaptées à leur âge, ainsi que d'une intégration au club littéraire de l'association « Athar El-Abirine». Ils auront également l'occasion de participer à des rencontres littéraires pour présenter leurs créations et être encouragés à poursuivre leur parcours d'expression écrite, selon la même source.

COUPE ARABE 2025 - ALGÉRIE SOUDAN (0 0) :

Départ mitigé pour l'Algérie

La sélection algérienne A', coachée par Bougherra, a démarré sa campagne en Coupe arabe 2025 par un match nul face au Soudan (0-0), une rencontre marquée par la solidité défensive des visiteurs et un carton rouge très discutable infligé à Adam Ounas juste avant la pause.



Si le score reflète une égalité sur le terrain, la physionomie du match laisse entrevoir des frustrations et des interrogations pour le staff technique des Fennecs. Dès les premières minutes, l'Algérie A' a affiché son ambition de dominer le jeu et de créer des occasions. Les milieux de terrain ont cherché à imposer le rythme, et les latéraux ont tenté de combiner pour étirer la défense soudanaise. Cependant, le bloc du Soudan s'est montré très discipliné, compact et difficile à déstabiliser, contrariant les initiatives algériennes. Les occasions ont été rares et souvent neutralisées par la vigilance du gardien adverse, auteur de plusieurs arrêts décisifs. Equipe d'Algérie Madjid BougherraEquipe dAlgerie Madjid Bougherra

La sélection algérienne A', coachée par Bougherra, a démarré sa campagne en Coupe arabe 2025 par un match nul face au Soudan (0-0), une rencontre marquée par la solidité défensive des visiteurs et un carton rouge très discutable infligé à Adam Ounas juste avant la pause. Si le score reflète une égalité sur le terrain, la physionomie du match laisse entrevoir des frustrations et des interrogations pour le staff technique des Fennecs. Dès les premières minutes, l'Algérie A' a affiché son ambition de dominer le jeu et de créer des occasions. Les milieux de terrain ont cherché à imposer le rythme, et les latéraux ont tenté de combiner pour étirer la défense soudanaise. Cependant, le bloc du Soudan s'est montré très discipliné, compact et difficile à déstabiliser, contrariant les initiatives algériennes. Les occasions ont été rares et souvent neutralisées par la vigilance du gardien adverse, auteur de plusieurs arrêts décisifs. Le tournant du match est survenu juste avant la mi-temps. Adam Ounas, l'ailier algérien, a reçu un deuxième carton jaune pour une faute jugée agressive, entraînant son expulsion. La sanction a provoqué une certaine frustration au sein de l'équipe et des supporters, car elle intervient à un moment où l'Algérie pouvait encore espérer ouvrir le score avant la pause. Cette expulsion a contraint Madjid Bougherra à réorganiser son équipe pour la seconde période, privilégiant la prudence et la solidité défensive face à un adversaire qui aurait pu en profiter pour prendre l'avantage. Malgré cette infériorité numérique, les Algériens ont continué à pousser, cherchant à créer des décalages et des opportunités dans la surface soudanaise. Mais le manque de précision dans le dernier geste et la rigueur défensive des visiteurs ont empêché toute conclusion. Le Soudan, bien en place, a également tenté quelques contre-attaques, mais n'a pas trouvé la faille dans une défense algérienne désormais renforcée par une concentration accrue. La seconde mi-temps n'a fait que confirmer les alarmes de la première. Logiquement, le Soudan a tenté de capitaliser sur sa supériorité numérique en avançant son bloc. Pression plus haute, duels plus durs, intensité physique assumée. En face, l'Algérie n'a jamais su quel visage adopter. Fallait-il défendre, resserrer les lignes et attendre ? Fallait-il au contraire se projeter vite, jouer les contres et tenter de surprendre ? Ce doute s'est naturellement reflété dans la prestation de l'ensemble du groupe. Même l'entrée d'Islam Slimani, censée apporter du poids et du relief en attaque, n'a pas vraiment pesé sur l'issue de la rencontre.

Adam Ounas pète les plombs

ADAM OUNAS, l'ailier algérien d'Al-Sailiya SC, a connu un début de Coupe Arabe 2025 pour le moins catastrophique. Lors du premier match de l'Algérie A' contre le Soudan, comptant pour la phase de groupes, Ounas a été expulsé après une balayette sur un adversaire, provoquant un carton rouge dès la première mi-temps. Une sanction qui pourrait peser lourd sur sa carrière internationale et compromettre ses ambitions pour la prochaine CAN. Titularisé par Madjid Bougherra, Ounas bénéficiait d'une occasion en or pour se relancer. L'ancien Bordelais et Napolitain, en perte de vitesse depuis son départ d'Europe en 2024 et écarté de la sélection A depuis la CAN 2023, avait l'opportunité de montrer qu'il pouvait redevenir un atout offensif pour les Fennecs. Cependant, sa performance face au Soudan a été ternie par un geste d'irritation qui a rapidement coûté cher à son équipe. Tout au long de la première période, l'Algérie A' a éprouvé des difficultés à trouver la faille face à un bloc soudanais compact et discipliné. Les occasions ont été nombreuses, mais la finition manquait et la frustration montait. Visiblement affecté par cette inefficacité offensive, Ounas a perdu son sang-froid dans les dernières minutes avant la pause. En adressant une balayette à un joueur adverse, il a accumulé son deuxième avertissement et a dû quitter le terrain, laissant



ses coéquipiers à dix pour la seconde mi-temps.

La réaction de l'ancien international a été immédiate et révélatrice : visiblement agacé, Ounas a reproché à la VAR de ne pas intervenir plus tôt, mais rien n'a changé la décision de l'arbitre. Les réseaux sociaux se sont enflammés et de nombreux supporters algériens n'ont pas hésité à critiquer le geste, estimant que l'ailier de 29 ans n'a pas su apprendre de ses erreurs passées et que cette expulsion pourrait compromettre ses chances de retrouver une place dans la sélection A. "Je vais aller dormir", a mimé Ounas en direction du banc de l'EN, à sa sortie. Pour Madjid Bougherra et l'Algérie A', cette expulsion est un coup dur dans un match déjà compliqué. L'équipe devra compenser l'absence de son ailier offensif et réajuster ses plans tactiques pour la suite de la compétition. Quant à Adam Ounas, ce geste pourrait rester dans les mémoires comme un moment charnière : celui où une belle occasion de se relancer sur la scène internationale s'est transformée en avertissement sévère. Ce match nul 0-0 constitue un point de départ mitigé pour l'Algérie A'. Il souligne à la fois la nécessité de se montrer plus efficace offensivement et l'importance de la discipline, surtout dans des compétitions à élimination rapide ou à phases de groupes serrées comme la Coupe arabe. L'expulsion d'Ounas sera également un élément à considérer pour la suite du tournoi, car elle pourrait influencer les choix tactiques et la composition de l'équipe pour les prochaines rencontres.

COUPE ARABE FIFA 2025 ALGÉRIE – SOUDAN

ADEL BOULBINA

Le résultat aurait pu être meilleur



Après le match nul de l'Algérie A' face au Soudan dans le cadre de la première journée de la Coupe Arabe 2025, Adel Boulbina, ailier algérien, a livré ses impressions dans la zone mixte.

Le joueur a reconnu que le résultat aurait pu être meilleur, mais que la situation sur le terrain, notamment l'expulsion d'Adam Ounas en première mi-temps, a pesé lourdement sur la dynamique de l'équipe.

« Malheureusement, nous n'avons pas réussi à remporter la victoire aujourd'hui », a déclaré Boulbina.

« Nous étions capables de renverser la situation et de l'emporter en seconde période, mais le carton rouge nous a vraiment affectés. » L'expulsion d'Ounas a obligé l'Algérie à jouer presque une mi-temps à dix contre onze, réduisant considérablement les options offensives et la fluidité du jeu. Pourtant, malgré ce handicap numérique, l'équipe algérienne a montré une résistance remarquable. « Nous avons réussi à éviter la défaite malgré le manque d'un joueur », a ajouté Boulbina, soulignant l'abnégation et la solidarité de ses coéquipiers face à une équipe soudanaise solide et disciplinée. L'Algérie a dominé certaines phases du match et a tenté de se créer des occasions, mais la cohésion défensive des Soudanais a limité les possibilités de concrétisation.

Boulbina s'est également projeté sur la suite du tournoi, affichant un optimisme mesuré. « Inch'Allah, nous parviendrons à nous qualifier lors des prochains matchs », a-t-il affirmé. Ses propos traduisent à la fois la frustration d'avoir manqué une victoire lors de cette première rencontre et la détermination du groupe à se ressaisir rapidement. Le milieu de terrain évoque ainsi l'importance de tirer les leçons de ce match et de préparer au mieux les confrontations suivantes dans un tournoi où chaque point compte.

"Le carton rouge de Ounas nous a énormément impactés. On a joué une mi-temps avec 10 joueurs, et Alhamdoulilah on a pu tenir et décrocher le nul, on va se projeter sur le prochain match. Le Soudan a une bonne équipe, je lui souhaite bon courage.", a affirmé, de son coté Islam Slimani.

Cette déclaration illustre également le rôle des jeunes joueurs de l'Algérie A', appelés à assumer des responsabilités accrues dans un effectif largement remanié.

Boulbina, en tant que cadre du milieu de terrain, se positionne comme un acteur clé dans la construction du jeu et dans l'encadrement de ses coéquipiers plus jeunes, surtout dans des situations compliquées comme celle vécue contre le Soudan.

SLIMANI : « À DIX, ON A TENU NOTRE RANG »

Islam Slimani, entré en seconde période, a estimé que le carton rouge survenu avant la mi-temps avait fortement pénalisé les Verts. Il s'est néanmoins dit satisfait d'avoir décroché le nul en infériorité numérique, tout en soulignant la nécessité de mieux travailler pour la suite. Slimani a également salué la qualité du Soudan, lui souhaitant un bon parcours dans la compétition.

Youcef Atal, milieu désert : Les choix osés de Bougherra face au Soudan

YOUCEF ATAL, initialement remplaçant, a été lancé sur le terrain pour tenter d'apporter de la vitesse sur les ailes. Mais son utilisation n'a pas été optimale : il a été repositionné d'abord à l'aile gauche, puis à l'aile droite, créant une certaine confusion dans le schéma offensif. Beaucoup estiment que l'intégration de Guitane à l'aile gauche aurait permis un équilibre meilleur et une répartition plus cohérente des forces, notamment pour soutenir le milieu. Le milieu de terrain, lui, est apparu vide à plusieurs reprises, laissant le bloc soudanais dominer certaines phases du jeu et étouffer la créativité algérienne. Cette faiblesse structurelle a été accentuée par les changements précipités et la gestion limitée des joueurs offensifs, qui ont dû compenser l'absence d'Ounas après son expulsion. L'équipe a alterné entre possession stérile et contre-attaques brouillonnes, incapables de transformer les situations en occasions franches. Dans les tribunes et sur les réseaux sociaux, les critiques ont été immédiates. Les fans et analystes ont pointé du doigt un schéma qui semblait improvisé, avec un manque de repères et de coordination entre les lignes. La décision de Bougherra d'utiliser Atal sur les deux ailes successivement a donné l'impression d'un manque de plan clair et d'une certaine précipitation dans la mise en place offensive. L'absence d'un joueur comme Guitane, plus naturel dans le rôle d'ailier gauche, a été fortement regrettée. Victor Lekhal aligné au milieu de terrain a donné satisfaction, avec 84% de passes précises, 100% de passes longues précises, 9 contributions défensives, 88% de réussite dans les duels.

Il a eu la note la plus élevée, à savoir 8.2/10. Malgré ces difficultés, l'Algérie A' a réussi à contenir le Soudan et à éviter la défaite, terminant sur un score nul et vierge. Mais le message est clair : l'équipe a besoin d'une meilleure organisation et de choix tactiques plus cohérents pour progresser dans la compétition. Le match a mis en lumière la nécessité d'un équilibre plus solide entre les lignes, ainsi qu'une gestion plus réfléchie des joueurs offensifs, afin de maximiser les performances dans les rencontres à venir. Cette première rencontre montre que l'Algérie A', malgré le potentiel de ses joueurs, doit encore ajuster sa tactique et ses choix pour prétendre à une bonne performance dans cette Coupe Arabe. Le rôle de Bougherra sera scruté avec attention dans les prochains matchs, notamment sur la question de la gestion des ailes et du milieu de terrain, essentiel pour contrôler le jeu et créer des occasions.

CAN-2025 : L'EN S'ENVOLERA POUR LE MAROC LE 19 DÉCEMBRE

L'EN s'envolera pour le Maroc le vendredi 19 décembre, pour prendre part à la CAN-2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier 2026, a indiqué ce mardi la presse qatarie. Selon la même source, la préparation des Verts pour le tournoi continental est scindée en deux phases, d'abord en Algérie puis au Maroc, avant l'entrée en lice des Verts face au Soudan lors de la première journée du groupe E, le mercredi 24 décembre au stade Moulay Al-Hassan à Rabat (16h00). Le stage principal débutera le 15 décembre prochain au CTN de Sidi Moussa, une date choisie pour permettre aux joueurs professionnels de rejoindre le groupe. La première phase se déroulera en Algérie du 15 au 19 décembre, avant un transfert au Maroc pour la deuxième étape, prévue du 19 au 23 décembre. La période de préparation s'annonce particulièrement courte : cinq jours seulement en Algérie, ponctués d'un dernier match amical avant le départ. La FAF a fixé le voyage vers le Maroc au 19 décembre. Par ailleurs, le latéral gauche Rayan Aït-Nouri sera le dernier joueur à rejoindre le groupe.

Le défenseur de Manchester City est attendu le 18 décembre, son club ayant obtenu une dérogation pour le retenir jusqu'après son match face à Brentford en quarts de finale de la Coupe de la Ligue anglaise. Il manquera ainsi la première phase du stage en Algérie ainsi que la rencontre amicale programmée, vraisemblablement, le 18 décembre contre un adversaire qui reste à désigner, précise la même source. Dans ces conditions, Vladimir Petkovic ne disposera de l'effectif au complet que six jours avant le match d'ouverture face au Soudan, un délai réduit qui pourrait compliquer les derniers réglages techniques et tactiques avant le grand test continental.

MAHREZ EN LICE POUR LE SACRE DU MEILLEUR JOUEUR DU MOYEN-ORIENT

LE CAPITAINE de l'EN et joueur d'Al Ahli Saudi, Riyad Mahrez figure parmi les quatre nommés aux Globe Soccer Awards dans la catégorie meilleur joueur du Moyen-Orient 2025, aux côtés de Karim Benzema, Salem Al-Dawsari et Cristiano Ronaldo.

Dans un premier temps, sept joueurs ont été nominés pour cette consécration. En tête de liste figurait Riyad Mahrez, qui a recueilli le plus de votes des fans, aux côtés de Cristiano Ronaldo, Karim Benzema et Nasser Al-Dawsari. La décision finale revient au jury et au comité d'experts. Globe Soccer récompense chaque année les joueurs les plus influents de la région, en fonction de leurs performances individuelles et collectives. Il convient de souligner la performance exceptionnelle de l'international algérien en 2025, qui a mené son club, Al-Ahli, à son premier titre en Ligue des champions de l'AFC.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUIRA
NIF du service contractant : 001310019015948

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 22/DEP/2025

La direction des équipements publics de la wilaya de Bouira lance un concours national d'architecture restreint pour **Étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des(320 LPL+ 180 LPA) à Bir Ghbalou, commune de Bir Ghbalou, wilaya de Bouira (cités d'habitat intégrées 2026)**

Le concours s'adresse aux bureaux d'études nationaux ,architectes, société civile professionnelle d'architecte (SCPA) composé de deux ou plusieurs architectes, agréés conformément aux dispositions des articles 15,16 et 17 du décret législatif 94/07 du 18 mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, disposant d'une attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes et/ou un agrément **en cours de validité** et bureau d'études publics justifier par un décret de création ou statut du bureaux d'étude, justifiant des capacités techniques, professionnelles suivantes :

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :
a - Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

Moyens humains :

- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de **deux (02) ans.**

Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de trois ('03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier expérience

NB : - Le chef de projet doit être justifié par un autre document (attestation, engagement,) délivré par le gérant du bureau d'étude.
- Les gérants et cogérants peuvent être considéré comme chef de projet qui sera justifié par un document (Attestation d'affiliation CASNOS VALID, engagement,)

b - Référence professionnelles :
Ayant déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maitrise d'œuvre (étude et suivi), d'un projet de bâtiment classé à la catégorie **« A » ou plus**, à justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage public public ou les EPE ou EPIC

c- Capacités professionnelles
Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et/ou un agrément **en cours de validité.**
Les bureau d'études publics nationaux dispensent d'agrément, doivent être justifié par un décret de création ou statut du bureau d'étude.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Le groupement doit être impérativement solidaire
a - Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

Moyens humains :

- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de **deux (02) ans.**

Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de trois ('03) mois et les certificats ou attestations de travail pour justifier expérience

NB : - Le chef de projet doit être justifié par un autre document (attestation, engagement,) délivré par le gérant du bureau d'étude.
- Les gérants et cogérants peuvent être considéré comme chef de projet qui sera justifié par un document (Attestation d'affiliation CASNOS VALID, engagement,)

b - Référence professionnelles :
Ayant déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maitrise d'œuvre (étude et suivi), d'un projet de bâtiment classé à la catégorie **« A » ou plus**, à justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage public ou les EPE ou EPIC

c- Capacités professionnelles
Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et/ou un agrément **en cours de validité.**
Les bureau d'études publics nationaux dispensent d'agrément, doivent être justifié par un décret de création ou statut du bureau d'étude.

Le cahier des charges retrait au niveau de la direction des équipements publics de la wilaya de Bouira, sise à zone des parcs, par le candidat ou soumissionnaire ou son représentant dument désigné muni du cachet de l'entreprise

- Le dossier de soumission doit comporter :

A) - Dossier de candidature contenant :
1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. Une copie du statut pour les personnes morales;
4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :
5. Bilan de trois (03) dernières années.

B) - L'offre technique contenant :
1. La déclaration à souscrire, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de : Moyens humains et matériels à mobiliser pour le projet.
3. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4. Les documents justifiants les moyens humains et matériels cités dans le mémoire technique.

C) - L'offre de prestations comprend :
1) Les pièces graphiques et écrites :
- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat.
- Plan d'aménagement des espaces extérieurs indiquant les différents accès
- Plan masse à l'échelle 1/500.
- Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et façades à l'échelle 1/200.
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant le parti architectural retenu, la programmation, les surfaces, le coût des travaux, procédé technique de construction.
- Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.

2) L'enveloppe scellée portant codification du soumissionnaire.

D) – L'offre financière contenant :
- Lettre de soumission (dument remplie et signée)
- Proposition d'honoraires en TTC pour la prestation de maitrise d'œuvre (partie fixe et partie variable) .

NB : Voir la liste détaillée des pièces exigées au contenu du dossier de soumission (article 27) à la partie instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

La durée de préparation des dossiers de candidature est fixée à **sept (07) jour** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP au plus tard à **11H 00.**

Les candidats présélectionnés seront invités par courrier à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière précisant la date et l'heure limite de dépôt des offres.

La durée de préparation des offres techniques, prestations et financiéres est fixée à **quinze (15) jours.**

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, soit le**de 08H à 11H00.**

L'ouverture des plis, en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **11 H 15**, au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Bouira.

L'ouverture des plis des offres technique, en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11H15, au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Bouira.

L'ouverture des offres de prestations n'est pas publique.

Les offres relatives au pli techniques, des prestations et à l'offre financière doivent être présentées sous trois enveloppes qui seront introduites dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme sans aucune inscription extérieure autre que le numéro, l'objet de l'avis, l'adresse citée ci-dessous et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées au siège de la direction des équipements publics zone des parcs – Bouira.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres

Le Jeune Indépendant **du 04/12/2025 / ANEP 2516037806**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيسمسيلت
مديرية الري

قرار رقم : 1283/2025 المؤرخ في: 17 نوفمبر 2025 يتضمن فتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية لعملية نزع الملكية الخاصة بمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن.

إن والي ولاية تيسمسيلت

- بمقتضى القانون رقم: 84/09 المؤرخ في: 04/02/1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 90/25 المؤرخ في: 18/11/1990 المتعلق بالتوجيه العقاري المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90/29 المؤرخ في: 01/12/1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 90/30 المؤرخ في: 01/12/1990 المتضمن قانون الأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 91/11 المؤرخ في: 27/04/1991 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى القانون رقم: 04/21 المؤرخ في 29/12/2004 المتضمن قانون المالية لسنة 2005.
- بمقتضى القانون رقم: 07/12 المؤرخ في: 30/12/2007 المتضمن قانون المالية لسنة 2008.
- بمقتضى القانون رقم: 11/10 المؤرخ في 22/06/2011 المتعلق بالبلدية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم: 12/07 المؤرخ في: 21/02/2012 والمتعلق بالولاية لا سيما المادتين 110 و 111 منه.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في: 06/09/2023 المتضمن تعيين السيد: فتحي بوزايد واليا لولاية تيسمسيلت.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 93/186 المؤرخ في : 27/07/1993 الذي يحدد كيفيات تطبيق القانون رقم: 91/11 المؤرخ في : 27/04/1991 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم بالمرسوم التنفيذي رقم: 05/248 المؤرخ في: 10 يوليو 2005.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم: 94/215 المؤرخ في : 23/07/1994 الذي يضبط أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم : 95/265 المؤرخ في : 06/09/1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم: 57 المؤرخ في: 26/01/1993 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم: 007 المؤرخ في: 11/05/1994 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بناء على التعليمة الوزارية رقم 02 المؤرخة في 22/01/2020 الصادرة عن وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية المتعلقة بكيفية إعداد قرارات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بناء على القرار الوزاري المؤرخ في: 09/03/2025 يحدد القائمة الوطنية للأشخاص المؤهلين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المنفعة العمومية في إطار عمليات نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية بعنوان سنة 2025.
- بناء على مقرر تسجيل العملية رقم : 108 المؤرخ في 21/08/2023 لفائدة الديوان الوطني للتطهير الخاص بمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن.
- بناء على الإرسال رقم: 2602/25 المؤرخ في: 26/10/2025 الصادر عن السيد مدير الري للولاية المتضمن ملف نزع الملكية للمنفعة العمومية لمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن.
- بناء على البطاقة التقنية للمشروع الصادرة عن مديرية الدراسات والمشاريع للديوان الوطني للتطهير حول نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية لمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن المرفق بمحاضر المعاينة المحررة من طرف المحضر القضائي الأستاذ شرماط منصور.
باقتراح من السيد/ مدير الري للولاية

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق للتصريح بالمنفعة العمومية لعملية نزع الملكية الخاص بمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن للفترة الممتدة من 23/11/2025 إلى 07/12/2025.

المادة الثانية: تتشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية من السادة الآتية أسماؤهم:
- زايدي مبارك متصرف رئيسي رئيسا
- شابر حكيم مهندس دولة في السكن والعمران عضوا
- دادون عبد القادر مهندس معماري رئيسي عضوا

المادة الثالثة: تضع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمنفعة العمومية وثائق التحقيق وكذا سجل التحقيق ومخطط الوضعية للمشروع ببلدية بني لحسن، لمدة خمسة عشر (15) يوما متتالية ابتداء من : 23/11/2025 إلى: 07/12/2025 حتى يتمكن المواطنون من الإطلاع عليها من الساعة : 09.00 إلى الساعة : 11.00 صباحا ومن الساعة : 13.00 إلى 16.00 مساءً (ماعدا أيام العطل القانونية) وتدون ملاحظاتهم وجوبا بسجل ويمكن لأعضاء لجنة التحقيق سماع أي شخص يمكن أن يساهم في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.
المادة الرابعة: لا يحق لأعضاء لجنة التحقيق المسبق أن يبوحوا بأي سر يتعلق بالوثائق والمعلومات التي يضطلعون عليها أثناء أداء مهمتهم.
المادة الخامسة: تهدف هذه العملية لإنجاز مشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن.
المادة السادسة: تتمثل الأشغال المزمع إنجازها وموقعها وفقا لمخطط الوضعية لمشروع محطة تصفية المياه المستعملة ببلدية بني لحسن.
المادة السابعة : عند إنتهاء مدة التحقيق المذكورة في المادة الثانية (02) من هذا القرار. يغلق السجل ويفحص أعضاء لجنة التحقيق المسبق الملاحظات المدونة الملحقة للسجل ويحررون تقريرا يستعرضون فيه استنتاجاتهم بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع بصريح العبارة يرسلونه إلى السيد / الوالي خلال مدة 15 يوما إبتداء من إنتهاء المدة المحددة.
المادة الثامنة: تقدم نسخة من تقرير أعضاء لجنة التحقيق وجوبا إلى الأشخاص المعنيين بناءً على طلبهم.
المادة التاسعة: يجب أن يكون هذا القرار قبل خمسة عشر (15) يوما من تاريخ فتح التحقيق مشهرا بمركز بلدية بني لحسن ومنشورا في يوميتين وطنيتين لمدة ثلاثة (03) أيام متتالية من طرف الديوان الوطني للتطهير وعلى حسابها.
المادة العاشرة : يكلف السادة / الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة للولاية، مدير الري للولاية، مدير الديوان الوطني للتطهير بتيسمسيلت، مدير أملاك الدولة للولاية، مدير مسح الأراضي والحفظ العقاري للولاية، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء للولاية، مدير المصالح الفلاحية للولاية، مدير الأشغال العمومية للولاية، رئيس دائرة برج بونعامة، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني لحسن، كل في حدود اختصاصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر ضمن مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant **du 04/12/2025 / ANEP 2516037339**



Le Jeune Indépendant du 04/12/2025 / ANEP 2516037752

iCloud : peut-on vraiment faire confiance à la protection avancée des données ?

À en croire Apple, la firme développerait des appareils et des environnements logiciels centrés sur le respect et la protection de la vie privée. Entre la promesse, le discours marketing et la réalité, qu'en est-il réellement ?



« Respect de la vie privée. C'est ça l'iPhone. », pouvait-on voir placardé à chaque coin de rue il n'y a pas si longtemps. En 2020, au moment de la sortie d'iOS 14, Apple ne lésine pas sur la communication pro-confidentialité. Une campagne d'affichage qui s'accompagne de spots vidéo tout aussi explicites, mettant en scène des protagonistes hurlant, à qui veut l'entendre, leurs mots de passe, centres d'intérêts, derniers achats en ligne, et autres détails personnels comme leur pointure, nombre de pas quotidiens et numéro de CB.

Un discours plutôt marquant qui ne s'arrête pas là puisque, fin 2022 et avec le lancement d'iOS 16, l'entreprise annonce le lancement de sa Protection avancée des données. Le programme est séduisant sur le papier, promettant le chiffrement de bout en bout des informations stockées dans iCloud. Quoi de mieux pour pousser utilisateurs et utilisatrices à privilégier les services d'Apple et à concentrer leurs activités dans son écosystème fermé ? Sauf que la réalité est bien moins reluisante que ce que voudrait nous faire croire la firme de Cupertino…

Comment Apple prétend protéger votre confidentialité ?

Pour bien saisir ce qui se joue réellement derrière la promesse de confidentialité formulée par Apple, il faut revenir sur la manière dont les données iCloud sont protégées.

La Protection standard des données

En accord avec sa rhétorique sur l'importance du respect de la confidentialité, Apple applique par défaut la Protection standard des données pour iCloud. Une démarche qui sonne bien, mais laisse perplexe quand on creuse un peu. Cette mesure de sécurité fonctionne de manière assez classique : vos données sont chiffrées, aussi bien en transit vers les serveurs d'Apple qu'au repos. Elle couvre un large éventail d'informations personnelles : photos, emails, notes, tout y passe. La promesse est claire : vos données sont blindées contre les intrusions extérieures, conservées dans une sorte de coffre-fort numérique.

Mais – car il y a toujours un "mais" – cette protection a ses failles. La clé de ce coffre-fort, Apple la garde dans sa poche. En clair, même si vos données sont protégées des regards tiers, elles restent visibles pour Apple. Pour la firme, c'est un peu comme avoir un œil dans chaque recoin de son écosystème, une mainmise qui laisse dubitatif. Ainsi, même si la Protection standard des données offre un certain niveau de sécurité contre les menaces extérieures, elle ne garantit pas une confidentialité absolue vis-à-vis d'Apple. Une protection, oui, mais avec des portes dérobées accessibles au géant de Cupertino.

La Protection avancée des données

En décembre 2022, Apple passe à la vitesse supérieure et dévoile la Protection avancée des données pour iCloud qu'elle généralise dès le premier trimestre 2023. Un pas vers davantage de sécurité, semble-t-il. Cette fonctionnalité, à activer manuellement, introduit le chiffrement de bout en bout pour une large gamme de données stockées sur iCloud. Le concept est attrayant : les clés de chiffrement sont générées sur vos appareils, renforçant l'inaccessibilité de vos données, même pour Apple. En théorie, c'est une avancée majeure pour la confidentialité.

Encore une fois, la réalité est bien moins parfaite qu'il y paraît. Malgré ces améliorations, des éléments importants restent hors du champ de cette protection renforcée. iCloud Mail, Contacts, Calendriers – trois applications aux contenus extrêmement sensibles – ne bénéficient pas du chiffrement de bout en bout. Apple justifie leur exclusion du programme de protection avancée par la nécessité de maintenir l'interopérabilité avec d'autres fournisseurs de messagerie et d'agendas. Le chiffrement casse en effet les protocoles IMAP, CardDav et CalDAV. Cependant, avec ce compromis l'entreprise se réserve, encore et toujours, la possibilité d'analyser le contenu de vos e-mails et d'obtenir des informations détaillées sur vos contacts. Un point qui suscite des interrogations sur l'engagement réel d'Apple en matière de confidentialité.

Certaines métadonnées demeurent, elles aussi, en dehors du périmètre de cette protection avancée. Par exemple, le type et la taille des fichiers, le nombre de fois qu'une photo a été vue, ou encore les dates et heures de création/modification des fichiers échappent toujours au chiffrement de bout en bout, sans possibilité de faire autrement. Ces informations, bien que moins sensibles, peuvent offrir un aperçu significatif de vos habitudes et préférences. En bref, si la Protection avancée des données d'Apple est une étape dans la bonne direction, elle laisse un goût d'inachevé. Les utilisateurs et utilisatrices recherchant une confidentialité complète devront se tourner vers d'autres mesures ou services pour combler les lacunes laissées par cette approche sélective de la protection des données.

Comment renforcer sa confidentialité sur les équipements Apple ?

Au regard des limites des protections natives, quelques mesures supplémentaires s'imposent pour améliorer la confidentialité sur les appareils Apple. Tout d'abord, activez sans délai la Protection avancée des données d'Apple.

Bien que non exhaustive, l'option offre une couche de sécurité supplémentaire et non négligeable pour certaines de vos données stockées sur iCloud.

Ensuite, l'essentiel réside dans la prise de conscience des limites inhérentes à cette protection. Les services tels que iCloud Mail, Contacts et Calendriers restent vulnérables, dépourvus du chiffrement de bout en bout. Il est donc essentiel d'envisager des alternatives pour ces applications spécifiques. Pour vos communications, vos rendez-vous et la gestion de vos contacts, tournez-vous vers des services qui offrent un chiffrement de bout en bout par défaut. Un changement d'habitude, certes, mais qui garantit une meilleure sécurisation de vos informations sensibles et personnelles, à l'abri des regards d'Apple. Le recours à des outils alternatifs permet de rétablir un bon équilibre entre le confort offert l'écosystème Apple et la préservation de votre vie privée.

Proton : l'alternative privée par défaut qu'il vous faut

Au regard de la politique de confidentialité arrangée d'Apple, Proton s'impose comme une alternative robuste et fiable. Avec ses produits phares que sont Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive, l'entreprise suisse confirme ses engagements pour le respect de la vie privée. Toutes les informations y sont chiffrées de bout en bout par défaut et sans exception, y compris celles qu'Apple néglige au prétexte d'assurer une interopérabilité entre fournisseurs.

À la base, Proton Mail se distingue par son approche centrée sur la sécurité et la confidentialité. En tant que service mail chiffré, il offre un chiffrement de bout en bout robuste, couplé à un chiffrement zero access de ses serveurs. Une double protection qui garantit que seuls l'émetteur et le destinataire peuvent lire le contenu des emails et accéder aux informations de contacts. Cette technologie de chiffrement avancée assure que même Proton n'a pas accès aux messages de ses utilisateurs, contrairement à iCloud Mail et Apple Contacts qui laissent une porte ouverte à Apple.

Proton Calendar, intégré à Proton Mail, suit cette même philosophie de protection rigoureuse des données. Il se positionne comme une alternative solide à Apple Calendar, en proposant un chiffrement complet des entrées de calendrier. Contrairement à Apple, qui n'a pas étendu son chiffrement de bout en bout à ses services de calendrier, Proton assure une confidentialité totale, vos événements restant privés et protégés des regards indiscrets, y compris ceux de Proton lui-même.

Quant à Proton Drive, il vient compléter l'offre de Proton en tant qu'alternative sécurisée à Apple iCloud.

En mettant l'accent sur la sécurité des données, Proton Drive offre un espace de stockage chiffré pour vos fichiers personnels et vos photos. Toutes les données stockées sont chiffrées, non seulement pendant le transfert mais aussi au repos, rendant tout accès non autorisé pratiquement impossible. Là où iCloud conserve certaines métadonnées accessibles, Proton Drive assure une confidentialité sans faille. C'est donc un écosystème complet et hautement sécurisé que propose Proton, se posant en véritable bouclier contre les intrusions et les regards indiscrets, y compris ceux des fournisseurs de services eux-mêmes. Pour les utilisateurs soucieux de préserver leur vie privée au-delà des promesses marketing, Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive se présentent comme des alternatives plus que convaincantes à iCloud, comblant les lacunes laissées par les services d'Apple en matière de confidentialité. Notons au passage que Proton propose depuis peu des applications natives pour macOS.

OpenAI (ChatGPT) : des actions vont être vendues pour près de 6 milliards de dollars



Une transaction d'importance va avoir lieu du côté d'OpenAI. Et ces ventes d'actions vont représenter des milliards de dollars.

Au début du mois, on apprenait qu'OpenAI préparait une vente extrêmement importante d'actions de ses employés et ex-employés, une transaction qui pourrait porter sa valorisation à près de 500 milliards de dollars. Et les choses avancent vite, si l'on en croit cette nouvelle information.

Les salariés vont pouvoir vendre leurs actions

Il va y avoir de l'argent, beaucoup d'argent, sur le point de tomber dans les poches des salariés d'OpenAI, l'entreprise à l'origine de ChatGPT. En effet, selon une source de Reuters, les salariés (et ex-salariés) d'OpenAI cherchent à vendre des actions pour un montant total absolument exceptionnel, de près de 6 milliards de dollars. À cette heure, la valorisation de l'entreprise est estimée à environ 300 milliards de dollars. Comme déjà évoqué plus haut, à la suite de cette transaction, OpenAI devrait continuer à croître de manière très rapide, pour voir cette valorisation augmenter de près de 65%, et atteindre le niveau des 500 milliards de dollars.

Softbank parmi les acheteurs attendus

On sait qui sont les vendeurs, mais aussi qui seront les acheteurs. Toujours selon Reuters, on devrait compter parmi eux Thrive Capital, société de capital-risque spécialisée dans les investissements dans les logiciels et l'internet, Dragoneer Investment Group, ainsi que Softbank.
Ce dernier est particulièrement important. Le groupe japonais est en effet déjà un soutien financier majeur d'OpenAI, ayant participé à la levée de fonds de plusieurs dizaines de milliards de dollars annoncée dans les premiers mois de l'année.
Softbank est aussi le partenaire de la firme de Sam Altman dans le fameux projet Stargate présenté en grande pompe par Donald Trump juste après sa prise de poste à la Maison-Blanche. À ce jour, ChatGPT compte près de 700 millions d'utilisateurs hebdomadaires, à peine deux ans et demi après son lancement.

ChatGPT

UN AGENT conversationnel utilisant l'intelligence artificielle pour engager des conversations, répondre à des interrogations et générer du texte ou du code informatique. Créé par OpenAI, ChatGPT est un chatbot avancé propulsé par le modèle linguistique de dernière génération GPT-4.
En exploitant des technologies d'apprentissage en profondeur et d'intelligence artificielle, ce chatbot a la capacité de déchiffrer et de comprendre les demandes des utilisateurs. Grâce à son habileté à générer du texte de manière ingénieuse, ChatGPT offre des réponses adaptées et pertinentes, garantissant une interaction de chat fluide et une expérience utilisateur optimisée.

ChatGPT sort le modèle GPT-5

GPT-5, dernière évolution d'OpenAI, apporte des réponses plus rapides, précises et fiables, avec un meilleur raisonnement et moins d'erreurs. Multimodal et plus adapté au contexte, il améliore aussi la génération de code et l'analyse complexe. La fiche ChatGPT sera mise à jour très prochainement pour y intégrer ces avancées.

Qu'est-ce que ChatGPT ?

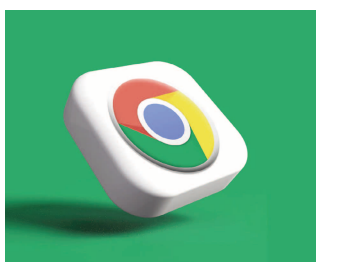
Vous avez entendu parler de ChatGPT ? C'est le modèle de langage développé par OpenAI qui révolutionne notre manière d'interagir avec les IA. Basé sur l'architecture GPT (Generative Pre-trained Transformer), ce chatbot ultra-performant comprend le contexte d'une conversation et génère des réponses pertinentes dans un style naturel. Pour atteindre un tel niveau de compétence, ChatGPT a été entraîné sur une quantité colossale de données textuelles provenant de diverses sources (livres, articles, sites web, etc.).
Cet apprentissage profond lui permet aujourd'hui d'exceller dans de nombreuses tâches liées au traitement du langage :
Répondre à des questions sur une multitude de sujets
Rédiger des textes de qualité dans différents styles et formats
Traduire des langues avec aisance
Générer du code informatique de manière efficace
Que ce soit pour répondre à des questions sur une multitude de sujets, rédiger des textes de qualité dans différents styles et formats, traduire des langues avec aisance ou encore générer du code informatique de manière efficace, ChatGPT assure ! Cette polyvalence en fait un outil précieux dans des domaines variés.

Les différents abonnements à ChatGPT

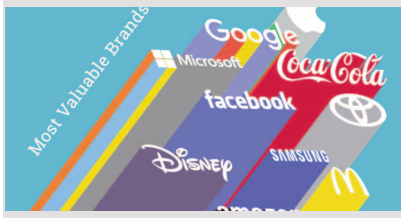
ChatGPT Gratuit. Avec l'arrivée de GPT-4o, OpenAI a revu son modèle économique qui est devenu bien plus généreux pour les utilisateurs gratuits. Désormais le chatbot permet aux utilisateurs d'accéder à de nombreuses fonctionnalités auparavant réservées aux abonnés. Il y a d'abord le nouveau modèle GPT-4o dont ils pourront profiter, même si sa disponibilité sera limité par un nombre de requêtes par heure. Les GPTs, la connexion au web et l'upload d'images sont également disponibles aux utilisateurs non-payant bien que leur utilisation soit elle aussi conditionnée à cette limite de requêtes par heure. ChatGPT Plus/Team (20$/25$ par mois) Alors, que gagnent les utilisateurs à s'abonner à ChatGPT Plus ? Il y a tout d'abord la levée de la limite sur le nombre de requêtes ainsi qu'au GPT Builder qui permet de créer et modifier des GPTs avant de les mettre en ligne sur le GPT Store. Enfin, ChatGPT Plus donne droit de bénéficier des dernières fonctionnalités introduites par OpenAI avant tout le monde, ce qui n'est pas rien lorsque l'on sait que les nouveautés sont régulières et nombreuses, et qu'elles peuvent rester exclusives à ChatGPT Plus de longs mois.

Google corrige 6 nouvelles vulnérabilités dans Chrome

GOOGLE publie une mise à jour de sécurité pour Chrome. Elle corrige six vulnérabilités, dont trois permettent l'exécution de code arbitraire. La version 139.0.7258.127/.128 est disponible sur Windows, Mac et Linux. Si vous utilisez Chrome, il est recommandé de vérifier votre version et de lancer la mise à jour dès maintenant. La mise à jour concerne principalement trois failles critiques. Elles touchent le moteur JavaScript V8, la bibliothèque vidéo libaom et le composant graphique ANGLE. Deux autres vulnérabilités présentent une gravité moyenne et affectent le sélecteur de fichiers ainsi que la mémoire libérée dans Aura. Google fournit des détails techniques et un journal des correctifs pour permettre à chacun de suivre les mesures appliquées à leur navigateur favori. Les utilisateurs et administrateurs peuvent ainsi prioriser l'installation selon la sensibilité des données traitées par leurs systèmes.



Que signifient vraiment les noms des marques les plus connues au monde ?



IL Y A BEAUCOUP d'étapes à suivre quand il s'agit de démarrer une entreprise, et chacune est importante pour des raisons spécifiques. Le choix d'un nom d'entreprise peut être l'une des étapes les plus difficiles de la création d'une entreprise.

Pour cela, ceux qui ont des difficultés à trouver un nom pour leurs entreprises peuvent opter pour un générateur de nom qui aide à faire un remue-méninges, à penser de façon créative et à percer le blocage mental pour trouver le meilleur nom possible.

Comment les plus grandes entreprises au monde ont choisi leurs noms ?

La plupart des consommateurs entrent en contact avec au moins une des marques les plus connues au monde chaque jour. Mais, peu savent ce que ces noms signifient réellement. Voici quelques exemples sur la façon dont certains des noms de sociétés les plus uniques sont apparus :

Pepsi a été nommé d'après le terme médical pour l'indigestion

L'inventeur de Pepsi, Caleb Davis Bradham, voulait à l'origine être médecin, mais une crise familiale l'a obligé a quitté l'école de médecine et est devenu pharmacien à la place.

En créant la célèbre boisson, Bradham croyait que cette dernière facilite la digestion, il l'a donc nommée Pepsi-Cola, d'après le terme dyspepsie, signifiant l'indigestion.

Google doit son nom à une faute de frappe

Le nom de Google a émergé d'une session de brainstorming à l'université de Stanford. Le fondateur Larry Page proposait des idées pour un site Web de données massives avec d'autres étudiants diplômés.

L'une des suggestions était « googolplex » l'un des plus grands nombres descriptibles. Le nom « Google » est apparu après que l'un des étudiants a mal orthographié le mot. Page a alors enregistré son entreprise avec ce nom.

IKEA n'est pas un mot suédois

Le fondateur Ingvar Kamprad a choisi le nom de son entreprise en combinant les initiales de son propre nom, IK, avec les premières lettres du village, où il a grandi dans le sud de la Suède : Elmtaryd et Agunnaryd.

Amazon a été nommé d'après le plus grand fleuve du monde

Il y a eu quelques changements de nom pour ce magasin en ligne. Le fondateur Jeff Bezos a d'abord nommé la société Cadabra, mais il a changé ce nom un an plus tard après que certaines personnes aient entendu le mot « cadavre ». Bezos a acheté l'URL Relentless.com et a brièvement envisagé de nommer le magasin Relentless, mais des amis lui ont dit que cela semblait un peu sinistre.

Bezos a ensuite choisi le mot Amazon parce qu'il était exotique et différent selon lui, et qu'il était aussi le plus grand fleuve du monde. Il voulait que sa boutique en ligne soit la plus grande du monde.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Angleterre : Les images impressionnantes d'une montgolfière s'écrasant sur une école primaire



• accident •
En Angleterre, une montgolfière a percuté le toit d'une école alors qu'elle tenait d'atterrir.
Par chance, l'incident n'a fait aucun blessé

Comme chaque année, le Festival international des montgolfières de Bristol (Angleterre) a eu lieu début août. Lors du premier jour des festivités, vendredi 8 août, une montgolfière a percuté le toit d'une école primaire, rapporte The Sun.

« Ça a dû être effrayant »

La scène a été filmée par une habitante. Si les images sont impressionnantes, l'incident n'a, heureusement, pas fait de blessés. D'après les organisateurs, les faits se sont produits alors que l'engin s'apprêtait à atterrir.

La montgolfière survolait l'Oasis Academy Connaught quand elle a subitement percuté le toit de l'établissement. « J'ai pensé que celle-ci volait un peu bas. Le panier basculait, on aurait dit qu'ils allaient tomber. Ça a dû être effrayant », a commenté celle qui a filmé l'accident. Finalement, le ballon a réussi à se redresser pour atterrir avec précaution sur le terrain de l'école, sans perturber les festivités.

Quelques tuiles endommagées

Par chance, l'établissement était quasiment vide en cette période de vacances scolaires. « L'incident a causé quelques dommages mineurs aux tuiles du toit », a indiqué à nos confrères la directrice de l'école.

Au Brésil, en juin dernier, un accident de montgolfière avait coûté la vie à huit personnes. Le ballon a feu pris alors qu'il était dans les airs. La nacelle s'était détachée avant de tomber en flammes.

Elle rend un livre à la bibliothèque avec 82 ans de retard: "Ma grand-mère ne peut plus payer l'amende"

Mieux vaut tard que jamais. Une bibliothèque du Texas a récemment reçu la visite d'une femme, venue rendre un livre emprunté par sa grand-mère en... juillet 1943.

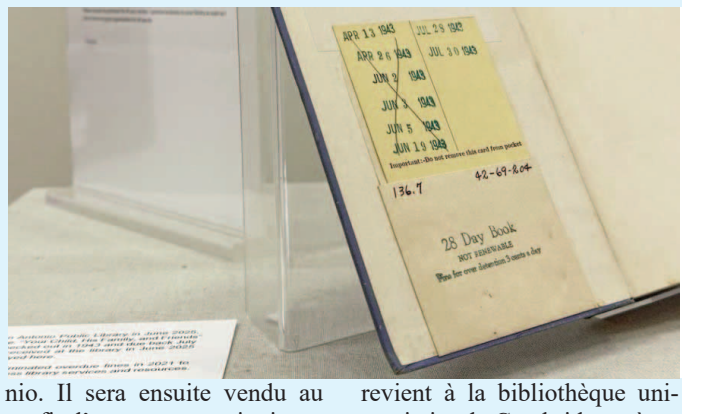
LA PETITE-FILLE a retrouvé le livre parmi les affaires de son père décédé. Dans une lettre adressée à la bibliothèque, elle explique que c'est probablement sa grand-mère, Maria del Socorro Aldrete Flores, qui avait emprunté le livre à l'époque.

Cette dernière travaillait alors pour l'ambassade américaine au Mexique.

"Espérons qu'il n'y ait pas d'amende à payer, car grand-mère ne peut plus la régler", plaisante-t-elle dans sa lettre, relayée par CBS News. Dans les années 1940, l'amende s'élevait à trois cents par jour, ce qui, avec l'inflation, représenterait aujourd'hui plus de 16.000 dollars (environ 13.600 euros). Cependant, la bibliothèque a aboli les frais de retard depuis 2021.

Pas un record

Le livre en question, un exemplaire de "Your Child, His Family and His Friends", un ouvrage de la conseillère familiale et relationnelle Frances Bruce Strain, est encore en bon état et sera exposé jusqu'à la fin du mois d'août à la bibliothèque centrale de San Antonio. Il sera ensuite vendu au profit d'une œuvre caritative.



Quatre-vingt-deux ans de retard, c'est n'est toutefois pas un record. En effet, ce titre revient à la bibliothèque universitaire de Cambridge, où un ouvrage a été rendu en 1956 après avoir été emprunté… en 1668.

Voici l'arme secrète de la France contre les applis anti-radar: une armada de 300 voitures-radar indétectables

LE "RADAR DEXTER" est un radar mobile invisible dissimulé dans des voitures banalisées. En France, il a été déployé massivement dans le trafic, et seules l'Île-de-France et la Corse échappent pour l'instant à son champ d'action. Attention sur les routes, si vous comptez partir durant le long week-end. Cela pourrait être le nom d'un personnage de dessin animé, mais le "Radar Dexter" existe bel et bien, et le gouvernement français mise largement sur ce système avancé. Pas de radars fixes sophistiqués ni de véhicules de police stationnés : les infractions sont détectées depuis des voitures banalisées conduites par des particuliers. La différence majeure est que le radar fonctionne alors que la voiture est en mouvement dans le trafic. L'État français en confie la gestion à une société privée, qui fournit les véhicules et les fait circuler avec ses propres chauffeurs sur des itinéraires définis afin de repérer les automobilistes en infraction. D'ici la fin de l'année, environ trois cents de ces voitures-radar privées devraient circuler quotidiennement sur les routes françaises.

Pêche, rituels et algues : comment les Vezo s'adaptent aux bouleversements climatiques à Madagascar

Un vrai Vezo, dit-on, passe plus de temps dans l'eau que sur terre. Dans le sud-ouest de Madagascar, le long du littoral de l'une des régions les plus pauvres et les plus reculées de l'île africaine, ce peuple de pêcheurs aux origines lointaines continue à entretenir son mode de vie ancestral, en symbiose avec la mer. Envers et contre tout.

C'est un décor de rêve pour une fin théâtrale. Dans la lumière rase d'une fin d'après-midi, sur l'îlot malgache de Nosy Ve, quelques dizaines de villageois sont assis face à la mer, au pied d'un arbre trapu caressé par les derniers rayons du soleil. Devant eux, des petites tables bringuebalantes posées sur le sable accueillent des bouteilles d'alcool et de soda, une vieille maquette de chalutier à la coque blanche et verte, ainsi qu'une cabane miniature bricolée en planches de bois, appelée "maison des esprits". Une chèvre patiente à proximité.



Les Vezos dépendent des ressources qu'ils tirent de l'océan

Natana Kipake, 76 ans, le chaman du village, qui le reste du temps est assis sur la plage à fumer ses cigarettes, se lève et commence son office. Vêtu d'un polo et d'un bermuda, il entame une curieuse chorégraphie, rythmée par d'obscurs marmonnements et invocations. À ses côtés, des femmes jouent du tambour et entonnent des chants lancinants. Puis, Hosoanay, le fils de Natana, s'empare de la chèvre et l'égorge au-dessus d'un trou creusé dans le sable. Il étale son sang sur la fameuse maison des esprits, avant d'en verser une partie dans un bol placé à l'intérieur. L'animal sera ensuite passé au barbecue et partagé entre les villageois. Son sacrifice n'aura pas été vain : cette cérémonie tromba, typiquement malgache, sert à demander aux esprits des ancêtres la prospérité et la santé pour l'année 2025, qui débute ce jour-là. Ce qui signifie surtout ici une pêche abondante.

Le chaman Natana Kipake et son fils, Hosoanay, sont des Vezos, un peuple du sud-ouest de Madagascar, l'une des zones les plus sauvages et déshéritées d'un pays parmi les plus pauvres au monde. Ils seraient actuellement un peu plus de 15 000 à vivre de l'océan, selon une estimation de l'ONG Blue Ventures. Le coeur de leur territoire se situe entre les villes de Toliara (ou Tuléar) et de Morombe. Pour subsister, les Vezos dépendent des ressources qu'ils tirent de l'océan, avec lequel ils entretiennent une fascinante symbiose. Tout dans leur monde, des maisons aux murs en coquillages broyés jusqu'aux filets de pêche qu'ils bichonnent tels des trésors, est ancré dans la mer.

Aujourd'hui, ces maîtres de la survie et de l'autosuffisance s'efforcent de maintenir leur mode de vie ancestral dans une nature toujours plus fragilisée. Avec une résilience et un sens de l'adaptation qui forcent l'admiration – et parfois avec un petit coup de pouce du chaman.

600 Vezos issus du même clan

Le périple pour les rencontrer débute à Toliara. L'ancienne cité coloniale française, avec son plan en damier et ses boulevards Lyautey et Gallieni, est la seule grande ville du sud-ouest malgache. Son aéroport en fait un passage obligé pour s'aventurer dans la région. La route vers le nord, d'abord bitumée, longe les eaux brillantes du canal du Mozambique. Puis, deux options : longer la côte, ou passer par l'intérieur, par un axe filant entre les maisons en terre et les troupeaux de zébus divaguant sur la chaussée, qui devient une mauvaise piste bordée de cactus et d'herbe rase en approchant de Morombe.

Dans les deux cas, il faut une bonne journée de trajet pour rejoindre le village vezo d'Andavadoaka. Il est 21 heures et les lumières s'éteignent : la localité coupe le courant le soir. Les rares passants sont munis de lampes de poche. Au petit matin, dans l'éclat doré de l'aurore, les pirogues glissent sur la mer azur, leurs voiles gonflées par la brise. En trente minutes, on atteint l'île de Nosy Ve, un havre sablonneux peuplé de 600 Vezos, tous issus du même clan.

Hosoanay Natana et son épouse Soa Nomeny, environ 45 ans tous les deux – ils ne connaissent pas leur date de naissance — hébergent leurs visiteurs dans une hutte au toit herbeux. Au loin, des bavardages d'enfants résonnent dans l'air empli de l'odeur de la mer et du poisson séché. L'île compte peu de personnes âgées – Natana, le chaman, fait exception. Hosoanay l'explique par la magie noire : des villageois jaloux de leurs voisins auraient tendance à leur jeter des sorts, ce qui ferait que beaucoup de gens meurent jeunes. À ses côtés, son neveu, Michel Strogoff, dit Goff, un ancien chasseur de requins de 35 ans reconverti en vidéaste et défenseur de l'environnement, qui vit aujourd'hui sur l'île touristique de Nosy Be, dans le nord de Madagascar, avance des motifs plus crédibles pour un esprit rationnel : le faible accès aux soins, le recours excessif à la médecine traditionnelle. Et les fortunes de mer. Chavirages, accidents d'apnée, et même attaques de requins : dans sa famille, on ne compte plus les disparus des profondeurs, confie-t-il sans quitter son sourire contagieux.

Mais ici, la mer est surtout une source de vie. Ce matin, après quelques gorgées de ranovola, une boisson chaude malgache à base de riz brûlé, il est temps pour Hosoanay et les siens de partir à la pêche. Dans sa longue embarcation de bois à la coque rouge et noire, munie d'un balancier sur un seul côté, qui suffit à la stabiliser, il commence par bénir le filet en l'arrosant d'un rhum dans lequel trempe une amulette. Puis l'embarcation quitte le rivage à la seule force du vent et des pagaies, jusqu'à un récif immergé à une heure de là, où attend un autre bateau. Très vite, la pêche commence.

Les hommes manient le filet très jeunes

Dans l'eau, deux plongeurs surveillent les poissons et les courants, criant des instructions : "Jette le filet ici ! Les barracudas vont par là !" Les deux pirogues cernent leurs proies et referment peu à peu le filet sur elles. Une fois les poissons piégés, les pêcheurs descendent en apnée à une dizaine de mètres de fond, les saisissent à pleines mains et les remontent à la surface. L'énergie, la vitesse et la coordination des Vezos, taillés comme des athlètes, sont impressionnantes. Il faut dire qu'ils commencent jeunes : pendant que les hommes manient le filet, les pagaies sont tenues par deux garçons âgés d'à peine 12 ans, déjà rompus à la manoeuvre des bateaux.

Avec plus de 100 kilos de poisson, soit une pirogue bien remplie, la récolte est correcte. Mais les Vezos savent que dans un bon jour, ils peuvent attraper le triple. Ils complètent donc par une partie de pêche au harpon. "Nos ancêtres nous ont appris plusieurs techniques de pêche, raconte Hosoanay. Si l'une ne suffit pas, nous passons à l'autre. Nous sommes entraînés à survivre dans cet univers aquatique, et à mettre de quoi manger dans nos assiettes !"

De retour sur l'île, c'est l'heure d'un copieux repas – riz, poisson cuit dans son jus, haricots blancs, tomates, oignon, ail et huile –, préparé par les femmes. Celles-ci ne s'attablent pas avec les hommes, pas plus qu'elles ne participent à la pêche en mer. Chez les Vezos, chaque sexe est assigné à des tâches bien définies. Pendant que les hommes voguent sur les pirogues, leurs mères, filles et épouses restent sur la terre ferme, à s'occuper des enfants et des corvées domestiques. Pour se nourrir pendant la journée, elles partent débusquer poulpes et oursins à marée basse. À la pointe sud de l'îlot, Soa Nomeny s'avance dans l'eau jusqu'à la taille et repère vite un poulpe tapi dans un trou. "C'est là qu'ils se cachent en général", dit-elle en visant l'animal avec son harpon. Le céphalopode disparaît dans un nuage d'encre. Pas découragée, Soa en déniche deux autres dans l'heure. "Nous n'avons pas le choix, pour manger, nous dépendons de ce que nous donne l'océan", rappelle-t-elle.

La pêche excessive raréfie le poisson

C'est vrai aussi pour les hommes. Une règle, chez les Vezos, est de ne consommer que les prises du jour. Au retour des bateaux, elles sont partagées entre les pêcheurs. Le surplus, lui, est salé et séché, puis vendu à Nosy Ve ou Andavadoaka. L'argent obtenu sert à acheter des denrées comme du thé ou du riz, du matériel coûteux tel que des batteries solaires, et à épargner pour les temps difficiles.

Mais cette vie tournée vers l'océan est moins facile qu'auparavant. Alors qu'elle prépare le déjeuner, à l'ombre d'une petite hutte lui servant de cuisine, Soa confie l'inquiétude qui grandit dans la communauté : les poissons se font plus rares. "Autrefois, il y en avait plein près de nous, raconte-telle. Maintenant, il faut aller plus loin pour les attraper." Les pêcheurs, il y a encore dix ou quinze ans, n'auraient pas eu besoin de naviguer une heure pour trouver leur pitance. «L'océan n'est plus le même, appuie Hosoanay. Avant, les petits poissons, comme les sardines et les varila-va [une sorte d'anchois], étaient nombreux près de la côte, attirant d'autres espèces plus grosses. Désormais, ils sont là où c'est plus profond et on a plus de mal à pêcher.» Les coupables ? Une pêche excessive, liée à l'accroissement de la population et aggravée par les bateaux de pêche industriels, malgaches ou étrangers, qui opèrent dans les eaux fréquentées par les Vezos. Mais aussi le dérèglement climatique, qui réchauffe l'eau et abîme les récifs, dégradant l'habitat des poissons.

Une migration vers de nouveaux sites de pêche plus abondante

Pour s'adapter, certaines familles comptent sur l'esprit nomade qui a toujours poussé les Vezos à partir en quête de nouveaux sites de pêche. C'est le cas des habitants d'un minuscule hameau d'une douzaine d'habitations, à 40 kilomètres au sud d'Andavadoaka, au pied des dunes de Bevohitse. Un lieu d'une beauté hypnotique, où les collines de sable blanc tombent dans l'eau turquoise de l'océan Indien. Une bordée de pirogues sont alignées sur la grève. C'est l'après-midi, et les Vezos rentrent de la pêche. Pour l'instant, disent-ils, ils ont ici largement de quoi remplir leurs filets – et leurs estomacs. Mais eux aussi constatent que les prises sont moins abondantes qu'avant. Heureusement, s'ils devaient un jour abandonner ce coin de paradis, ils ne seraient pas démunis.

En effet, de mars à novembre, hors de la saison des cyclones, la moitié d'entre eux nomadise déjà en pirogue sur la côte occidentale de Madagascar, s'installant pour quelques jours ou mois sur des îlots ou des bancs de sable, selon la ressource disponible aux alentours. Leurs pérégrinations peuvent les mener jusqu'au nord-ouest de l'île, à 1 100 km de là.

Outre le poisson, ils traquent aussi certains requins (pour leurs ailerons), les concombres de mer et d'autres créatures qu'ils vendent à bon prix à des intermédiaires sur la côte, pour le marché chinois. Grâce à ces migrations, explique Goff, ces Vezos peuvent mettre un peu d'argent de côté, pour améliorer leur maison ou scolariser leurs enfants. En quête d'une vie meilleure, certains finissent par quitter leur village pour s'établir par exemple à Toliara, avec un job "normal". Même si, dit Goff, "si tu travailles à terre, tu n'as plus de Vezo que le nom".

La culture des algues, une alternative à la pêche traditionnelle

À Ambatomilo, au sud de Bevohitse, les Vezos ont trouvé une autre réponse à la baisse du stock de poisson. En 2010, a été créée ici une "aire marine gérée localement" (LMMA en anglais), un mode de gestion durable des ressources par la communauté locale en plein essor ces vingt dernières années sur les côtes malgaches, y compris en territoire vezo. En guise d'alternative à la pêche traditionnelle, un nombre grandissant de pêcheurs se convertissent à la culture des algues. Madagascar en exporte de plus en plus, à destination des industries alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques, friandes des carraghénanes, les agents gélifiants contenus dans ces végétaux marins.



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle Des Télécommunications EL MENIAA
Rue des Moudjahidines Centre-Ville EL MENIAA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES – RELANCE -
N° 05/AT/DOT58/SDFS/DAL/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Meniaa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« Construction d'une salle équipement et salle d'énergie au niveau du relai EYE Route TIMIMOUN »

Eligibilité des candidats :

Cet appel d'offres est destiné aux entreprises :

- La participation au présent appel d'offres est destinée à toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans le secteur des travaux de bâtiment Principal **catégorie trois (03) ou plus** ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires du certificat de qualification et classification professionnelles.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT EL MENIAA d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle Des Télécommunications El Meniaa
Rue Des Moudjahidines Centre-ville El Meniaa

Contre le paiement, auprès de la banque **BADR**, d'un montant de **six mille dinars Algériens (6 000,00 DA)** non remboursable pour chaque CDC, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire **N°: 00300293000115330087**

Présentation des offres :
Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle Des Télécommunications El Meniaa
Rue Des Moudjahidines Centre-Ville El Meniaa
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES RELANCE »
« Construction d'une salle équipement et salle d'énergie au niveau du relai EYE Route TIMIMOUN »
N° 05/AT/DOT58/SDFS/DAL/2025
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle Des Télécommunications EL MENIAA
Rue des Moudjahidines Centre-Ville EL MENIAA

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la 1ere parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres à partir de la première date de parution de **08h00 à 14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 04/12/2025 / ANEP 2516037898**

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro. (Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone :
0772.39.99.06
0542.57.58.11

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

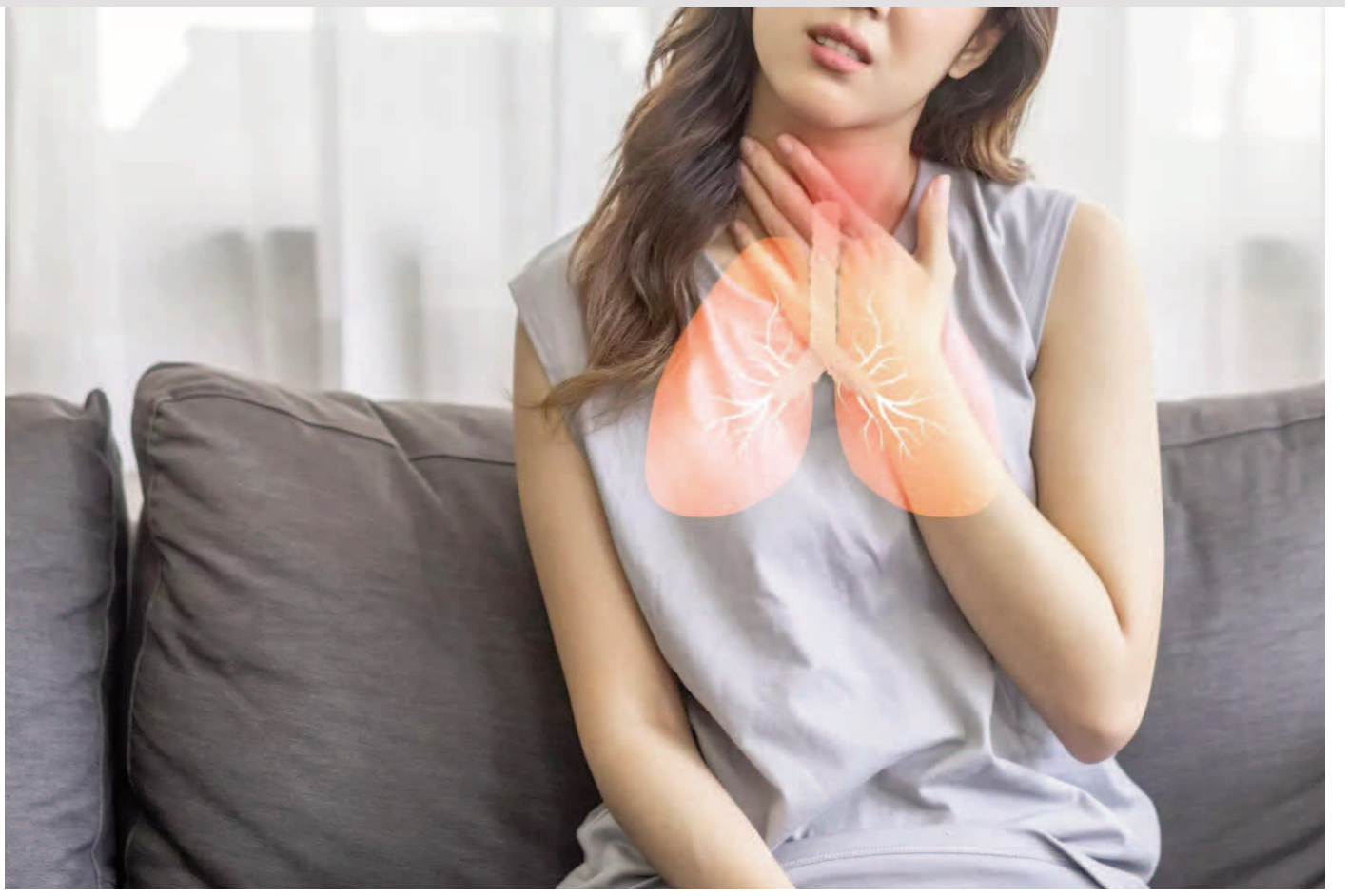
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.

BIEN-ÊTRE



Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée…) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

Traitement

Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA DAIRA D'AKBOU COMMUNE DE TAMOKRA NIF : 421002000006083010O5

Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de capacités minimales N° 04/2025.

La commune de Tamokra lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence pour la réalisation de projet : Réalisation de trois salles de classes et cantine pour école primaire de martyr Oulabbas Mohand Larbi village Tizi Aidel.

Le présent avis d'appel s'adressé aux entreprises qualifiées **principalement dans le domaine bâtiment catégories 3 et plus, soumissionner** possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité sont intéressée par cet appel sont invités à se rapproché auprès du service technique de la commune de TAMOKRA pour retiré les cahiers des charges relatif à ce projet tous les jours ouvrables de **08 h 00 à 16 h 30** contre paiement d'une somme de **3000,00 DA**, non remboursable, représentant les frais de reproduction à partir de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, journaux électroniques ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau Technique communal.

Les offres doivent être déposées au bureau Technique communal, le soumissionnaire préparera quatre (4) enveloppes, la première enveloppe L1 destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique, la troisième enveloppe L3 destinée à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2 et L3 sont Séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier candidature » « Offre technique » « offre financière ». la quatrième enveloppe L anonyme contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3, conformément à la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément au décret Présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, l'enveloppe extérieure ne devra comporter que la mention « **A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES ».**

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 04/2025 »

Intitulé du projet : (Citer l'intitulé).

Adressée à Mr : Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tamokra

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

I *Dossier de candidature* : comprend les documents suivants :

1. Déclaration de candidature (modèle joint au cahier des charges) dûment remplie, datée, signée, cachetée
2. Déclaration de probité (modèle joint au cahier des charges) dûment remplie, daté, signé, cacheté
3. Statut pour les sociétés (personne morale).
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Deux Attestations de bonnes exécutions similaires aux projets dans le secteur batiment d'un montant qui superieur ou egale a 12 000 000.00 DA réalisés dans les cinq dernières années.

a/ Capacités professionnelles :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine bâtiment **catégories 3 et plus** activité principale en cours de validité. .

b/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années, visés par les services des impôts, le cas échéant C20.

B. / L'offre technique : comprend les documents suivants :

1. Déclaration à souscrire (modèle joint au cahier des charges) dûment remplie, datée, signée, cachetée.
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et approuvé »paraphé, daté, signé et cacheté.
3. Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (selon le modèle ci-joint en annexe) : répondant aux :
4- Profil Général de l'entreprise.
5- Moyens matériels mis en œuvre avec les pièces justificatives notamment les cartes grises, contrats d'assurances en cours de validité, facture d'achat, les contrats de location ou de leasing, PV d'évaluation du matériel établi par un huissier de justice, commissaire-priseur, agent expert agréé par l'état...etc.
6- Moyens humains mis à la disposition du projet avec les pièces justificatives notamment les diplômes, les attestations d'affiliations CNAS en cours de validité.
7- La méthodologie d'exécutions des travaux (Justifiée par un planning détaillé).
8- Copie du registre de commerce électronique.
9- Copie de l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux la dernière année.
10- Numéro d'identification fiscal NIF et Numéro d'identification statistique NIS
11. Les copies des attestations de mise à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATH
12- Un extrait de rôle apuré
13- Copie des références bancaires « RIB»
14- Quittance d'achat du cahier des charges (obligatoire)
15- PV de visite de chantier (obligatoire)

***C/ Offre financière* : comprend les documents suivants :**

1- La lettre de soumission (remplie datée dument signée et visée par le soumissionnaire).
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (remplie en lettre et en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).
3- Le devis quantitatif et estimatif (DQE) (remplie en lettre et en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).
4- Le cahier des charges (Offre financière) portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et approuvé rempli daté dument signé et visé par le soumissionnaire.

La date de dépôt des offres est fixée au Douze (12) jours à partir de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, journaux électroniques ou BOMOP à 12 heures, l'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres à 13 heures au siège de la commune, en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux y assister.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La validité des offres est fixée à 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la **réglementation ne sera pas prise en considération.**

Le Jeune Indépendant **du 04/12/2025 / ANEP 2516037820**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LAVILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara
NIF : 099829066206233

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sis à rue Sidi Kada Belmokhthar Zone 08, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant à L'Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal n°: **82/2025** paru dans les quotidiens nationaux الجمهورية en date du **04/11/2025 et Le Jeune Indépendant en date du : 04/11/2025** relatif à la **Réalisation Des 60 Logements Publics Locatifs avec VRD à OGGAZ (type F3) Programme 2ème Tranche 2024.**

Est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

N°	ENTREPRISE RETENUE	NOTE OBTENUE	Montant de L'offre financiér	Delai proposé	Critère de choix
01	**EURL TERRAS MISSOUM** *ayant le N° d'identification fiscale :* **002320074286281**	*52 pts≥ 50 pts*	**189 632 526 ,55 DA**	12 mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara, sis à rue Sidi Kada Belmokhthar Zone 08 Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et d'anfractuosité dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres candidatures, techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI MASCARA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 04/12/2025 / ANEP 2531015772**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Habitat de L'Urbanisme et de la Ville

Office de promotion et de gestion immobilière

73.../ OPGI /.2025 27 NOV. 2025

MISE EN DEMEURE N°01

A l'entreprise ETB TCE DEKAR MOHAMED HICHEM. Dont le siège ; 15 RUE ABOU OBEIDA IBN DJARRAH –CPR-SIDI BEL ABBES

Détentrice du marche n° 41/2025 en date du 17/03/2025

Ayant pour objet : réalisation de 70 Logements publics locatifs à la commune de BEN BADIS –SITE 01-

wilaya de Sidi Bel Abbés

Lot : TCE+VRD

- Conformément au décret exécutif N° 21-219 DU 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux, notamment l'article 119.
- Conformément à la loi N ° 23-12 du 05/08 /2023 des articles 90- 91- 92 et 93 portant réglementation des marchés .
- Conformément au décret présidentiel N° 15-247- du 16 septembre 2015 des articles 149-150-151-152 portant réglementation des marchés et de délégation

-Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N ° 77/2025 en date du 17/03/2025 approuvée par le service contractant en date du 17/03/2025 sous le numéro 41/OPGI/2025 concernant le projet de : réalisation de : **70** Logements publics locatifs à la commune de **BEN BADIS –SITE 01-** wilaya de **SIDI BEL ABBES** notamment l'article 10.

- Vu l'ordre de service en date du 17/03/2025 sous le numéro 49 / OPGI /2025 portant le démarrage des travaux.
- Vu les différents procès –verbaux de chantier concernant la faible cadence dans les travaux, manque de matériaux de construction, de matériels et moyens humains nécessaire .
- Vu le délai d'exécution de 12 mois avec le retard sur le planning des travaux
- L'Entreprise est mise en demeure a fin d'accélérer le rythme des travaux et rattraper le retard dans un délai qui ne dépassé pas les 08 jours à compter de la date de parution de cette mise en demeure
- Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 04/12/2025 / ANEP 2531015791**

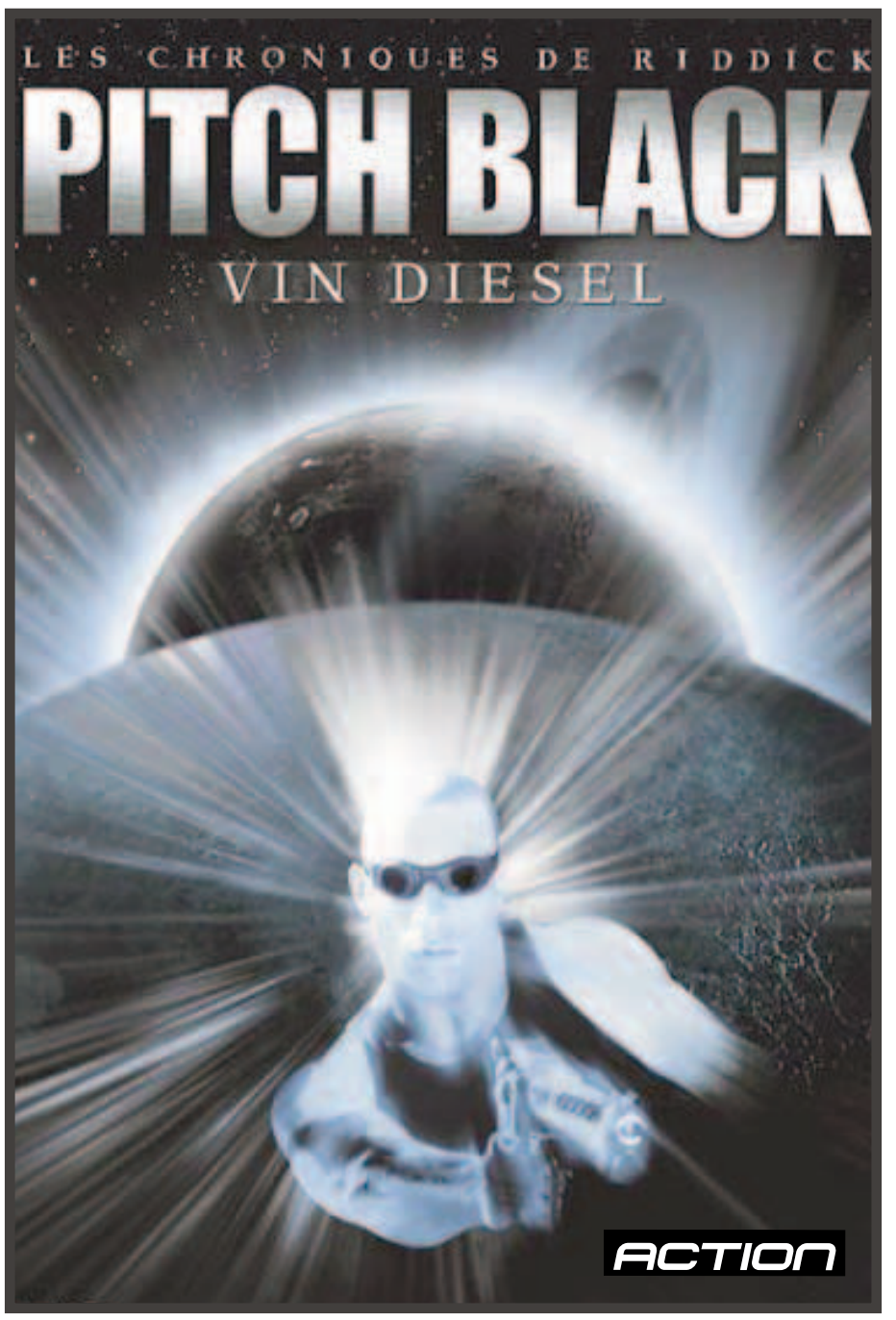








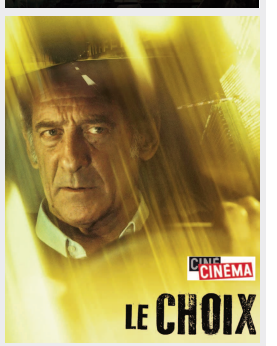




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - France 2025 — TF1
Le Daron

21h00 Magazine d'information - France - 2025 — France 2
Cash investigation

21h00 Jeu France - 2025 — M6
Le meilleur pâtissier

21h00 Thriller Grande bretagne 2024 — CANAL+
Take Cover

20h50 Divertissement — W9
2025
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film de guerre — CINE+ FRISSON
Norvège - 2023
The Arctic Convoy

21h05 Cinéma — 6ter
Etats-Unis 2022
355

22h42 Série d'horreur Etats-Unis - 2022 — CINE+ PREMIER
Tales of the Walking Dead

20h55 Rugby : Pro D2 Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Colomiers / Grenoble

22h30 Drame France - 2024 — CINE+ CINEMA
Le choix

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2009
Safari

21h25 Téléréalité — TMC
France - 2025
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine ACTION



Film de Guerre
(Suède - 2011)

Opération Arctic Fox

En décembre 1942, la Suède est l'un des rares pays à ne pas avoir été envahis par l'armée allemande. Deux soldats postés près de la Norvège, déjà occupée par les nazis, décident de passer la frontière, ce qui est formellement interdit. Ils sont alors capturés par l'ennemi. Le lieutenant Aron Stenström, qui doit partir pour une importante mission, découvre que son jeune frère Sven est l'un des deux hommes.

22h50

Film de science-fiction
(Etats-Unis - Australie - 2000)

Pitch Black

À bord d'un vaisseau spatial transportant une quarantaine de passagers, le voyage tourne au cauchemar lorsqu'une pluie de météorites provoque des dommages catastrophiques. Forcé d'atterrir en urgence sur une planète désertique, brûlée par la lumière de trois soleils, les rescapés doivent rapidement faire face à une réalité accablante. Parmi eux, William Johns (Cole Hauser), un chasseur de primes, et son prisonnier, Richard Riddick (Vin Diesel), un homme mystérieux doté de la capacité de voir dans l'obscurité.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:46	12:19	14:54	17:12	18:42
CONSTANTINE	05:50	12:24	15:00	17:18	18:47
ALGER	06:04	12:38	15:15	17:33	19:02
OUARGLA	05:50	12:29	15:15	17:34	18:58
CHLEF	06:11	12:45	15:21	17:40	19:09
MOSTAGANEM	06:15	12:50	15:27	17:45	19:14
ORAN	06:18	12:53	15:31	17:49	19:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8358 — JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	10°
Oran	17°	9°
Constantine	12°	6°
Ouargla	17°	8°

PLANTATION D'ARBRES DANS LA FORÊT DE BAÏNEM

Pour un avenir plus vert

La Délégation de l'Union européenne en Algérie, en partenariat avec la Direction générale des Forêts ainsi qu'avec les ambassades des Etats membres de l'UE et des pays africains représentés en Algérie, a procédé, hier, à la plantation de plusieurs arbres dans la forêt de Baïnem. Cette action s'inscrit dans le sillage des activités organisées dans le cadre du Sommet Union européenne - Union africaine, tenu les 24 et 25 novembre derniers à Luanda, en Angola.



Une belle initiative.

A ce titre, l'ambassadeur de l'UE, Diego Mellado, a indiqué, en marge de l'opération de reboisement, qu'il s'agit «d'une très belle activité menée conjointement entre l'Europe et l'Afrique, à travers l'Union européenne et l'Union africaine, afin de marquer notre coopération». Le diplomate a souligné que «l'UE travaille régulièrement avec ses partenaires africains, notamment par l'intermédiaire des ambassades européennes». Il a ajouté : «Quoi de plus symbolique que de planter des arbres, de se rapprocher de la nature et de montrer que l'écologie, le climat et la préservation de l'environnement sont des préoccupations communes aux Européens comme aux Africains.»

Quant à l'ambassadrice de Suède à Alger, Anna Block Mazoyer, elle a souligné l'importance symbolique et concrète de l'opération : «Bien sûr, c'est un geste symbolique, mais il est très important, en Algérie, de replanter des arbres là où des incendies ont eu lieu.

Les forêts sont essentielles pour chaque pays : elles améliorent la qualité de l'air, préviennent l'érosion et offrent simplement le plaisir de marcher dans la nature. Elle a précisé que «nous sommes donc venus aujourd'hui dans cette forêt, qui est si importante pour tous les habitants d'Alger.

Cependant, cette démarche doit se poursuivre partout dans le pays. J'ai vu cette action qui a permis de planter un million d'arbres, bravo ! Mais il faut continuer, surtout là où les incendies ont ravagé la végétation», a-t-elle souhaité.

Pour sa part, le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la protection de la nature, la préservation des forêts et la sauvegarde de ce patrimoine national. Elle reflète également la collaboration entre l'UE et l'UA.

«Cette journée permet de montrer que l'Algérie dispose de belles forêts, qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre écologique en Afrique du Nord, notamment face aux changements climatiques et aux incendies qui affectent le territoire», a expliqué M. Touahria. «Nos forêts sont fragiles, mais nous réhabilitons nos espaces forestiers et étendons ce patrimoine naturel. La sensibilisation des jeunes générations est au cœur de notre démarche : la plantation d'arbres devient ainsi une activité attractive et éducative dès le plus jeune âge, pour assurer un avenir durable à notre pays», a-t-il ajouté.

Interrogé sur le bilan de l'année, il a précisé : «Nous avons lancé plusieurs programmes de plantation depuis le 25 octobre, incluant le volontariat. Grâce au slogan Algérie verte, plus d'un million d'arbres ont déjà été plantés à travers le pays. A ce jour, nous avons dépassé les cinq millions de plants. Ces programmes se poursuivent partout en Algérie, dans le cadre de projets tels que le Barrage vert, la lutte contre la désertification, la fixation des dunes de sable et la préservation des écosystèmes forestiers.» Par ailleurs, il convient de rappeler que cet événement s'inscrit dans la continuité des activités de l'UE. Le 22 novembre 2025, à la veille du 7e Sommet UE – UA, la Délégation européenne a organisé à la résidence de l'ambassadeur une Journée dédiée aux cultures africaines. L'événement a rassemblé artisans, artistes, créateurs et jeunes entrepreneurs venus de plusieurs pays d'Afrique, offrant une immersion dans la richesse et la diversité culturelle du continent.

A travers des expositions artisanales, des performances artistiques et des échanges avec de jeunes porteurs de projets, cette journée a mis en lumière la créativité, la jeunesse et le patrimoine africains.

Elle illustre également la volonté de l'UE et de l'UA de renforcer le dialogue interculturel et les liens humains.

Amel Saidi

VACCINATION CONTRE LA POLIO

Dispositif renforcé face à l'afflux massif

LA CAMPAGNE nationale de vaccination contre la poliomyélite connaît un succès remarquable depuis son lancement. Dans plusieurs wilayas, les centres de santé enregistrent une affluence exceptionnelle de la part des parents, déterminés à faire vacciner leurs enfants. Cet engouement, inédit par son ampleur, a conduit de nombreuses familles à réclamer la prolongation de la campagne, estimant que tous les enfants n'ont pas encore pu être pris en charge.

Face à la forte pression observée sur le terrain, le ministère de la Santé a émis une instruction officielle adressée à l'ensemble des directeurs de la santé des wilayas. Le document fait état d'un «afflux important» de parents et prescrit une série de mesures destinées à répondre efficacement à cette mobilisation nationale.

Parmi les dispositions arrêtées, le ministère de la Santé a décidé le renforcement immédiat des équipes de vaccination, l'extension des horaires d'ouverture des centres jusqu'à une heure plus poussée, soit 18 heures, voire au-delà en cas de besoin. Il a également décidé la suppression de toute limite quotidienne du nombre d'enfants à vacciner, la latitude accordée aux directions locales pour prendre toute initiative visant à accroître le taux de couverture vaccinale, et enfin l'encouragement et le soutien des équipes vaccinatrices, fixes comme mobiles, avec amélioration de leurs conditions de travail.

Ces mesures visent à fluidifier le déroulement de la campagne et à garantir l'accès de tous les enfants à la dose nécessaire, y compris dans les zones reculées.

Dans plusieurs régions, l'affluence reste soutenue. A Boudouaou, Aïcha, mère de trois enfants, se félicite des ajustements opérés. «Les équipes sur place font beaucoup d'efforts, mais la demande est énorme. L'extension des horaires est une décision très attendue», a-t-elle indiqué.

Lancée le 30 novembre, la campagne de vaccination contre la poliomyélite vise un total de 4 425 502 enfants âgés de 2 à 59 mois, considérés comme la tranche d'âge la plus vulnérable à cette maladie.

Selon le ministère de la Santé, cette opération se déroule dans 274 établissements publics de santé de proximité et elle est structurée en trois cycles successifs pour maximiser la couverture et l'efficacité. Le premier cycle est prévu du 30 novembre au 6 décembre 2025, suivi du deuxième cycle du 21 au 27 décembre 2025. Le troisième et dernier cycle, qui aura lieu du 25 au 31 janvier 2026, inclura l'administration du vaccin injectable (VPI).

Il convient de noter que l'organisation de cette campagne nationale intervient suite à l'apparition de quelques cas de poliovirus variant de type 2 (VDPV2) dans certaines wilayas. Le ministère souligne toutefois que ces cas ne remettent pas en cause le statut de l'Algérie, reconnue exempte du poliovirus sauvage.

Lynda Louifi

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Reddition de deux terroristes et arrestation de 4 éléments de soutien

DEUX terroristes se sont rendus aux autorités militaires d'Adrar et d'In Guezzam et quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 26 novembre au 2 décembre, c'est ce qu'a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 26 novembre au 2 décembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, les terroristes respectivement dénommés G.A dit Abou Djaffer et H.C dit Al-Cherif, se sont rendus aux autorités militaires d'Adrar et d'In Guezzam, en leur possession un fusil mitrailleur et 3 pistolets-mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets», note le communiqué. Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national», ajoute la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 30 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 19 quintaux et 93 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1425734 comprimés psychotropes ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Illizi et Djanet, «des détachements de l'ANP ont arrêté 344 individus et saisi 29 véhicules, 244 groupes électrogènes, 133 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», ajoute le communiqué, relevant que «de même, 14 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 7 fusils de chasse, 103300 litres de carburants, ainsi que 25 quintaux de tabacs et 10 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes».

S.O. Brahim